



# BULLETIN MUNICIPAL

Édition annuelle - Décembre 2018



[www.novalaise.fr](http://www.novalaise.fr)



## Édito .....3

## Budget communal 2018.....4

- Budget de fonctionnement - Page 4
- Budget d'investissement - Page 5
- Taux d'imposition - Page 5
- Dette en capital - Page 5

## Urbanisme - Aménagement.....6

- Un pôle santé pour une offre de soins centralisée - Page 6
- Du côté des services techniques - Page 6
- Enfin un jardin public à Novalaise - Page 7
- Des emplacements réservés pour réaliser des aménagements réservés pour réaliser des aménagements réservés - Page 8
- Mise en service de la route de Crusille - Page 8
- Plan local d'urbanisme pour 10 ans - Page 9
- La place du Bourniau : évolutions au fil du temps - Page 10
- Le logement collectif social, une richesse pour la commune - Page 12
- Novalaise mieux connectée aux réseaux mobiles et à l'internet haut débit - Page 13

## Vie économique .....13

## Vivre ensemble .....12

- L'ADMR de Novalaise : 40 ans au service de la personne - Page 14
- Une belle soirée estivale, place de l'École - Page 14
- Balade bucolique sur les marchés d'été - Page 15

## Du côté des aînés .....16

- Le club des aînés de Novalaise et de ses environs - Page 16
- Les promoteurs de l'EHPAD ont-ils fait de la prose sans le savoir ? - Page 18



## Vie associative.....19

- Les projets du centre socioculturel AEL - Page 19

## Vie scolaire .....16

- La lettre de l'école, rentrée 2018 - Page 20
- L'école Notre Dame - Page 20
- Collège de l'Épine : un bel exemple d'un établissement en zone rurale - Page 21

## Environnement .....22

- La forêt communale : mettre en œuvre une gestion durable - Page 22
- Matinée nettoyage des berges du lac d'Aiguebelette - Page 23
- Préserver les amphibiens, c'est préserver la vie - Page 24
- C'est la dixième ! - Page 25

## Culture .....23

- La bibliothèque Robert Laude vous offre plus que des livres - Page 26
- Boîte à livres, boîte à lire - Page 27
- Printemps du livre en Savoie : des rencontres à ne pas manquer - Page 28
- Frédéric Dard, tout un roman - Page 28
- Une nouvelle initiative territoriale : le festival des cabanes du lac d'Aiguebelette - Page 29



## Sports - Loisirs .....30

- La chasse : partageons l'espace - Page 30
- L'AS Novalaise franchit le cap des 200 licenciés - Page 31
- Aviron : belle réussite des élèves du collège de l'Épine - Page 31

## Informations pratiques .....32

- 2019 année électorale : les européennes - Page 32
- Des aides pour vos travaux de rénovation - Page 33
- La grille de Catherine - Page 33
- C1, la ligne de bus Novalaise - Chambéry - Page 34

## Carnet 2017.....35



## Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble



Cela fait maintenant bien longtemps que nous le savons, la terre est ronde et tourne autour du soleil... Une vérité qui n'en n'est plus vraiment une tant il est vrai qu'il semble que le monde soit pris dans un engrenage infernal où les moyens d'agir nous échappent complètement.

Comment faire pour retrouver cet équilibre fragile de respect envers la Nature et l'environnement, mais aussi des citoyens entre eux ? Capitalisme, mondialisation, l'homme voit grand, c'est un bâtisseur, il aime construire, aménager son territoire pour faciliter la vie en société. Depuis la nuit des temps, cette envie de réfléchir aux conditions du « Bien vivre ensemble » représente la base de l'engagement politique, préalable à la mise en œuvre des conditions nécessaires aux objectifs définis collectivement ! À l'heure où tout va trop vite, prenons, un peu de hauteur, le temps d'un instant, pour observer la situation actuelle et identifier quelques enjeux. Il y a les priorités concrètes, facilement identifiables pour tout un chacun, comme la nécessité d'intervenir sur les réseaux d'assainissement, la réfection de nos routes, l'entretien des équipements scolaires et des infrastructures sportives, la réhabilitation du centre bourg en vue d'améliorer la dynamique commerciale ou encore la création d'une maison de santé pour que les médecins, toutes spécialités confondues, et les activités paramédicales, aient encore envie d'exercer ici. Et puis il y a les réalités intangibles, celles qui se voient moins et qui souffrent d'un manque de reconnaissance et de prise en compte de leurs priorités. Je veux évoquer ici les actions sociales, culturelles mais aussi environnementales qui sont pourtant tout aussi précieuses pour donner de l'attractivité à nos espaces ruraux. Les vraies richesses d'un territoire, ce sont en fait les Hommes qui le vivent et en dessinent jour après jour les contours. Nous avons la chance de compter une multitude d'associations, comme autant de possibilités d'animations et d'occasions pour nous de prendre du plaisir à proximité. L'engagement bénévole de chacun est précieux et constitue le terreau indispensable de notre bassin de vie. La culture, quant à elle, est prétexte à la rencontre. Elle permet de sortir de chez soi, de partager un moment de musique ensemble, ou un spectacle hilarant, de voir une exposition, pour en parler ensuite. S'interroger, apprendre... la culture c'est cette curiosité et l'envie d'aller vers l'autre pour découvrir. Parfois vue comme élitiste, c'est une langue universelle qui doit parler à chacun de nous pour ne pas être, ni une fin en soi, ni un bel objet à mettre en vitrine.

Et pour que la vie s'épanouisse, nous avons besoin de prendre soin des ressources qui nous entourent. Nicolas Hulot ou d'autres nous alertent régulièrement sans qu'on les prenne vraiment au sérieux, convaincus d'avoir 1 000 autres priorités plus importantes, en pensant qu'un jour peut-être il sera encore temps... Ces dynamiques, ce sont autant de moyens différents qui permettront aux nouvelles générations d'avoir conscience de l'importance d'un patrimoine commun et de la nécessité de nous engager à le respecter, le valoriser et le préserver pour les générations futures. Aujourd'hui, il est important que chacun ait conscience qu'il peut faire évoluer la société en s'engageant ! Pas à pas, petit à petit, nous avons tous le pouvoir de changer les choses à travers les actes simples du quotidien. Ainsi, être vigilants à nos déplacements, utiliser moins d'eau, mieux gérer nos déchets ou encore consommer local pour réduire l'empreinte carbone... autant d'actes ancrés au cœur du quotidien pour que le monde tourne un peu plus « ROND »... Chacun de nous a une personnalité et des aspirations différentes qui sont de vrais atouts. Je suis convaincu que collectivement nous avons le pouvoir d'emmener notre société plus loin... La scène politique ne doit pas se résumer à de grandes théories affichées qui ont somme toute peu d'effets bénéfiques... Les élus ont le devoir d'expérimenter et de se projeter pour essayer d'améliorer et de protéger cet espace de vie que nous partageons. La politique, je pense que c'est cette somme d'actions concrètes réfléchies et posées jour après jour par les élus et les citoyens pour accompagner et faire vivre notre territoire. Je vous souhaite de belles lectures pour découvrir au fil des pages les initiatives impulsées puis développées par le conseil municipal et les étincelles de vie qui illuminent notre belle commune.

Denis Guillermand, Maire  
Président de la Communauté  
de Communes du Lac d'Aiguebelette

### Cérémonie des vœux

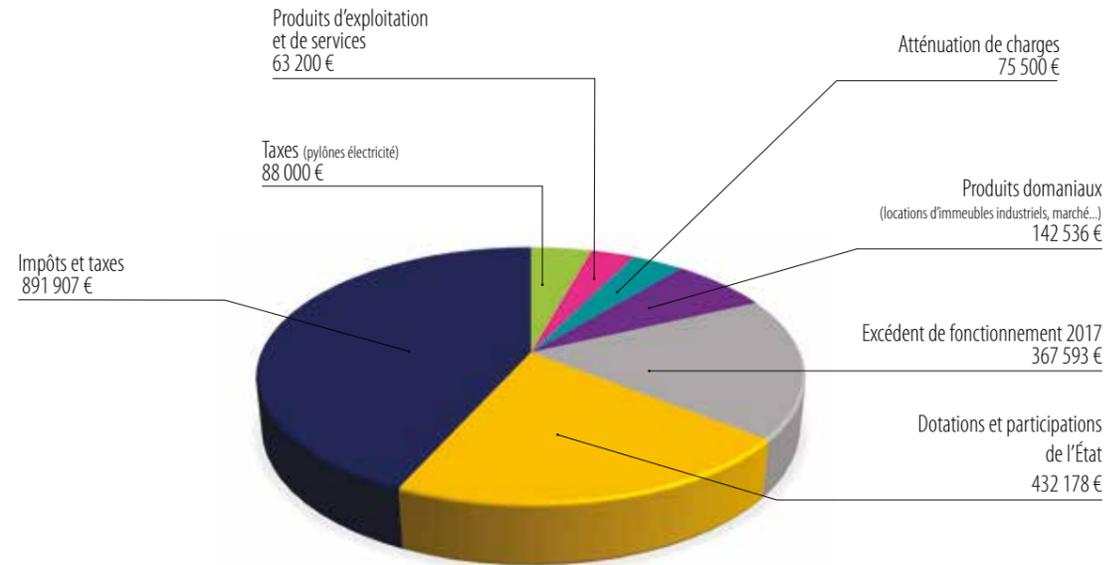
Denis Guillermand, maire de Novalaise et l'équipe municipale organiseront la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population,

le vendredi 11 janvier 2019 à 19 h  
à la salle polyvalente de Novalaise.

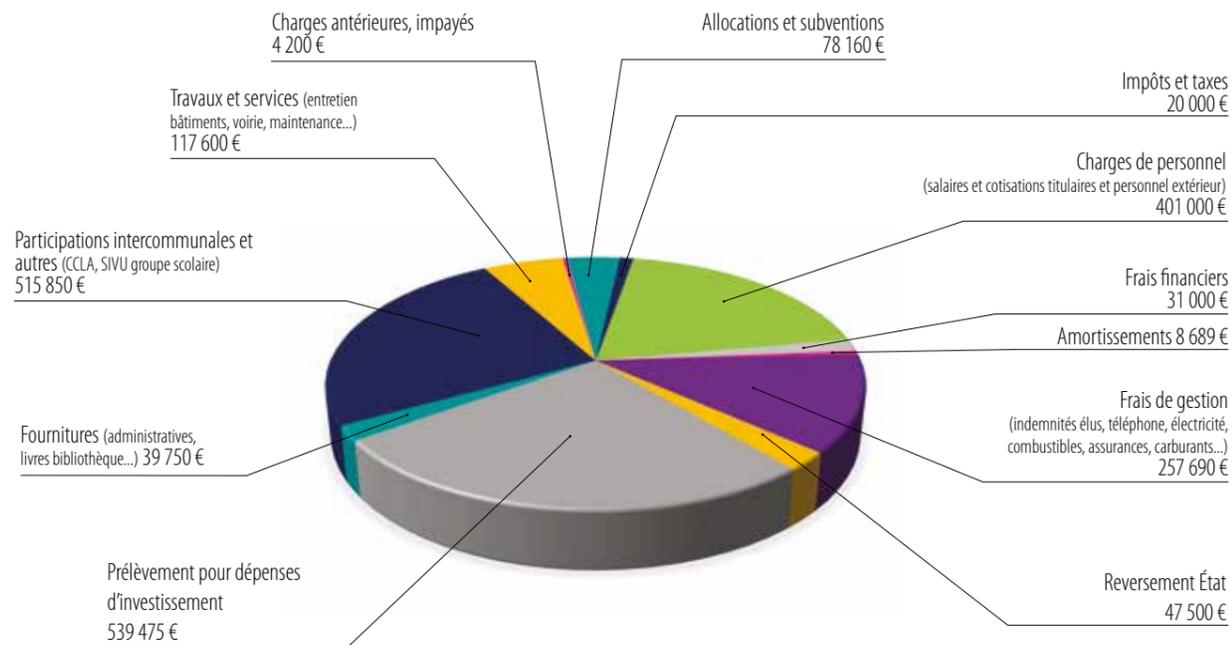


## Budget de fonctionnement

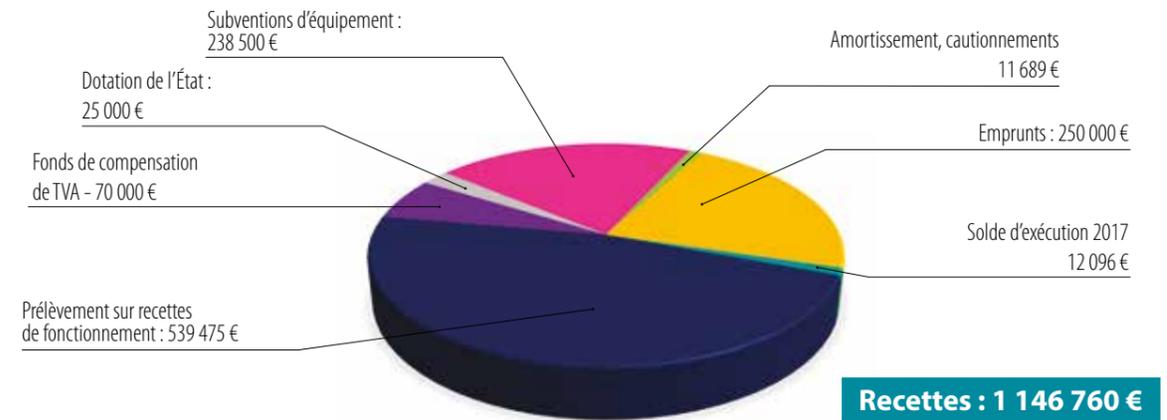
**Recettes : 2 060 914 €**



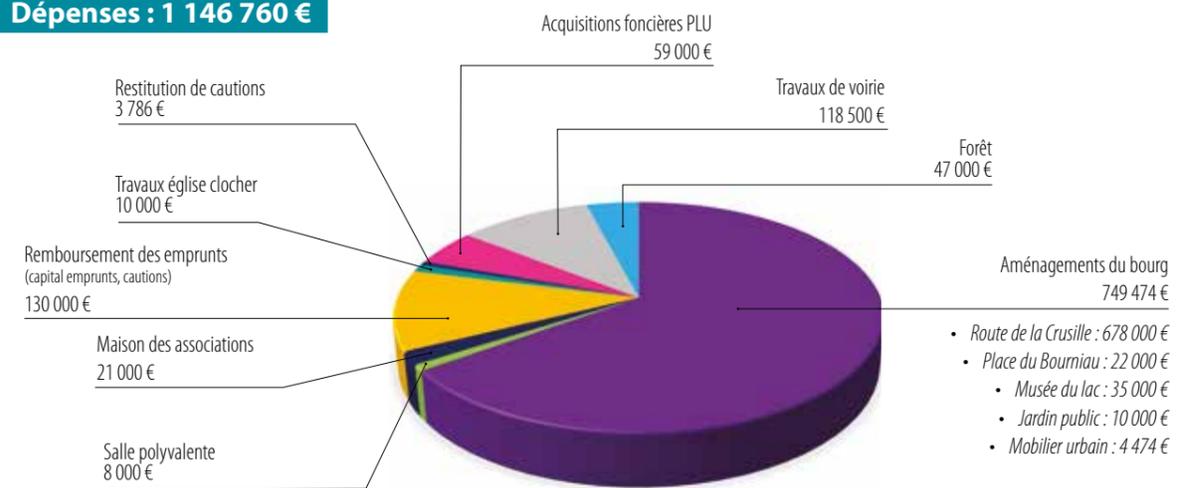
**Dépenses : 2 060 914 €**



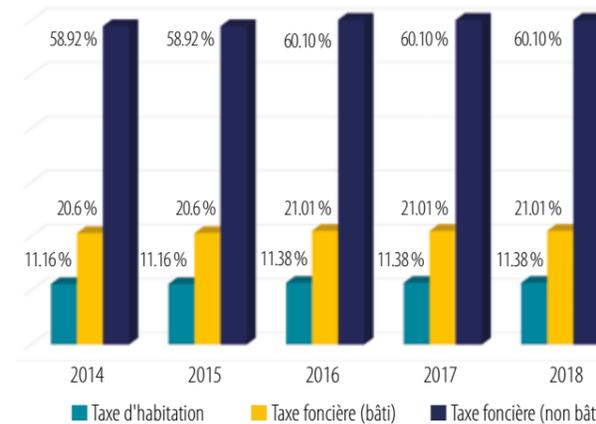
## Budget d'investissement



**Dépenses : 1 146 760 €**



**Taux d'imposition : + 2 % sur 5 ans**



**Dettes en capital au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Montant de la dette par habitant : 570 €





## Un pôle santé pour une offre de soins centralisée

LE MARDI 18 SEPTEMBRE EN SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE DE NOVALAISE, S'EST TENUE UNE RÉUNION DE TRAVAIL AUTOUR DE L'AVANCÉE DU PROJET « PÔLE SANTÉ » DE NOTRE COMMUNE.

Douze professionnels de santé de Novalaise étaient présents, ainsi que des représentants de La Savoienne Habitat, Mme Maud Durand et Samuel Rabilard, respectivement sous directrice et directeur de la société, M. Jean-Paul Faure, architecte, Raphaël Gambier, responsable du programme et Messieurs Guillermand et Gros, maire et adjoint de la commune. Savoienne Habitat a présenté le pôle santé et le bâtiment dans son ensemble comprenant également trois logements, des locaux supplémentaires et un parking attenant.

L'objectif était de présenter aux professionnels du secteur un projet du pôle santé d'environ 700 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée et notamment le fonctionnement intérieur d'une telle structure élaborée à partir d'un cahier des charges transmis par les professionnels. Deux bureaux sont encore disponibles.

Le projet comporte un rez-de-jardin aménageable de 290 m<sup>2</sup> sans destination à ce jour, la commune réfléchissant aux choix d'activités en lien avec les besoins de la population.

Cet échange a permis de faire une première validation des surfaces attendues et de communiquer aux candidats intéressés une estimation financière des prix de location.

Il a été évoqué la possibilité pour les professions libérales d'acquérir leurs locaux, Savoienne Habitat ayant la



possibilité de proposer cette option. Concernant le phasage du projet, M. Guillermand a précisé à l'assistance qu'il souhaitait le dépôt d'un permis de construire en fin d'année 2018, afin que le projet puisse aboutir au premier semestre 2020.

Gilles Gros, adjoint

## Du côté des services techniques...



Cette année, Mattis Grégoire a intégré l'équipe technique municipale. Ce jeune homme âgé de 15 ans prépare un BAC Pro Paysage en alternance. Il étudie à l'école du Domaine Reinach à la Motte Servolex. Pour l'alternance entreprise, il est affecté au service espaces verts de la commune. Stéphane Blampain et Clément Del Gaia sont ses maîtres de stage.

Claudine Tavel, adjointe



La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion en remplacement de l'ancien devenu trop usé du point de vue mécanique. En service depuis le mois d'août, il a d'ores et déjà été adopté par l'équipe technique.

Robert Million, adjoint

DE G. A DR. : CÉDRIC RAULIN, CÉLINE PATISSIER, DANIEL GRÉGOIRE, STÉPHANE BLAMPAIN, CHRISTOPHE BERTHOLIER, CÉCILE BADIOU, CLÉMENT DEL GAIA ET ROBERT MILLION.



## Enfin un jardin public à Novalaise !

DANS UN PRÉCÉDENT BULLETIN, NOUS AVIONS ANNONCÉ QU'UN JARDIN PUBLIC ÉTAIT À L'ÉTUDE. IL SE SITUERA EN ARRIÈRE COUR DE LA TERRASSE DU BAR PMU L'ENDROIT, AVEC ACCÈS PAR LA COUR SAINT NICOLAS. LA COUR SAINT NICOLAS ? ON Y VA PAR LE PASSAGE ENTRE LA BOUCHERIE BORDONNAT ET LA CRÊPERIE LA BERGERIE. UN AUTRE ACCÈS SERA CRÉÉ PAR LA FATTA AVEC UN PONT ENJAMBANT LE RUISSEAU.

Ce jardin sera un coin de verdure préservé, en retrait de la circulation où l'on pourra venir flâner seul, entre amis, entre voisins ou en famille... Ce lieu n'aura pas d'autres prétentions que d'offrir un coin calme où se détendre au cœur du village. Petits et grands trouveront ici un banc pour papoter, là un arbre pour grimper et encore un autre coin pour juste profiter du bruit de l'eau et du vent dans les feuillages...

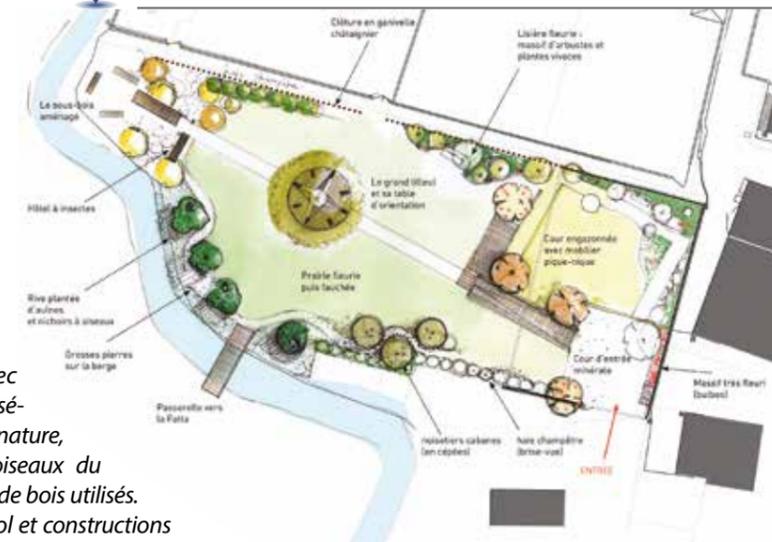
Mise à jour du concept par Anne-Lise Monnet

« Le tilleul (ou l'arbre central) devient la table d'orientation du jardin et un sentier de découverte suit les lisières de la clairière. L'ensemble du jardin devient une carte

au trésor, avec des indices disséminés, sur la nature, les arbres, les oiseaux du site, les essences de bois utilisés. Marquages au sol et constructions ouvrent l'imaginaire. Des nichoirs, cabane en bois, ou arbres à grimper pour les enfants servent de vaisseaux, refuges, transformant ce jardin en terrain de jeux. Jardin pédagogique, un étiquetage permet de légèrer les éléments du projet. Pour les petits aventuriers à la sortie d'école, comme pour les plus grands, férus de botanique.

Des grandes aires, plantations, boisements, cernent la prairie centrale. L'île au tilleul, au centre, est la boussole du projet. Quand la prairie est haute (en herbe) on ne la piétine pas ! Sentiers et chemins de traverse permettent de parcourir le site. Quand elle est basse (prairie fauchée) tout est permis ! Les cours recèlent l'essentiel du trésor. Plantées d'essences précieuses : baies, fleurs, étoiles et boules constituent le trésor de guerre (mais ne se mangent pas).

Imaginé par Anne-Lise Monnet, le jardin sera constitué de plusieurs zones. Une première zone d'accueil vers l'entrée



principale amènera vers le cheminement qui monte en pente douce vers un espace « pique-nique », espace qui sera le plus plat possible et bordé de fleurs et arbustes variés.

La partie centrale de la parcelle sera laissée en prairie qui fleurira et évoluera naturellement au fil des saisons. Un beau tilleul sera planté en son centre, il sera un peu le pivot du jardin, du cheminement, son ombre égrènera le temps au fil de la journée.

Le cheminement accessible passera par ce tilleul qui sera cerclé d'un platelage bois formant une plateforme lisse pour s'installer avec les poussettes ou fauteuils. Le cheminement se prolongera au-delà du tilleul vers le fond du jardin où s'écoule le ruisseau. Des écrans en bois, petites palissades, assises en bois refermeront la prairie avant de descendre vers le ruisseau par un petit sentier naturel.

La troisième zone se déroule le long du ruisseau, un peu en contrebas du jardin, suivant la pente naturelle du terrain. Les abords du ruisseau seront nettoyés et plantés d'aulnes, noisetiers... et fleurs de sous-bois. Ce cheminement sera plus un sentier de découverte agrémenté de nichoirs à oiseaux.

Une passerelle créée entre la Fatta et le jardin pour les besoins des travaux sera conservée.

Hâte d'être au printemps prochain pour découvrir et profiter de ce petit coin de paradis.

Anne-Marie Julien, conseillère municipale





## Des emplacements réservés, pour réaliser des équipements d'intérêt collectif

LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS SONT DES SURFACES SUR LESQUELLES LA COMMUNE POSE UNE « OPTION » EN VUE DE LEUR RACHAT, POUR RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF (COMMUNAUX OU NON). ILS APPARAISSENT DANS LES PLANS DE ZONAGE DU PLU.

À titre d'exemple, mentionnons quelques emplacements réservés, tels qu'ils avaient été envisagés en 2004, lors de la création du PLU actuel (« l'ancien ») :

- le petit terrain en pré à côté du Crédit Agricole (projet de square),
- le terrain situé derrière le collège (possibilité d'agrandissement du collège pour la Région),
- le terrain situé devant la cour de la Maison des associations (à l'époque, projet d'extension de l'école),
- la moitié de la Grange de l'Épine appartenant alors à la famille Luquin (projet d'acquérir la totalité du bâtiment),
- des terrains destinés à des élargissements de voirie ou création de voies nouvelles : tel le terrain qui supporte désormais la nouvelle voie ouverte entre la route de la Crusille et la route du Banchet.

Comment ça se passe concrètement avec le propriétaire qui voit un terrain lui appartenant, classé en « emplacement réservé » ?

Le propriétaire ne peut pas faire un usage de son terrain qui serait en contradiction avec l'usage que souhaiterait en faire la Commune, concrètement, il ne peut pas construire pour lui sur ce terrain.

La Commune, quand l'heure de réaliser son projet a sonné, prend contact avec le propriétaire pour lui racheter son terrain. La négociation est libre, sachant que la Commune doit toujours user justement des deniers publics et donc traiter à des prix raisonnables, une estimation des Domaines encadrant les choses en ce sens. En cas de blocage, une procédure d'expropriation pour motif d'utilité publique est envisageable. Bref, le propriétaire a tout intérêt à trouver un accord.

La liste des emplacements réservés et l'usage qui en a été fait, est consultable dans le Bilan du PLU (consultable sur le site internet [www.novalaise.fr](http://www.novalaise.fr)).

Pour le futur PLU, de nouveaux emplacements réservés seront créés, d'autres maintenus. La commune grossissant et se densifiant, surtout en centre-bourg,

elle se doit d'envisager l'avenir en matière d'équipements publics.

Le développement des modes de circulation « doux » substitutifs à la voiture, la densification du trafic automobile et celui de l'habitat, vont sûrement nécessiter des élargissements de voirie, pour créer trottoirs et bandes cyclables.

Aires à conteneurs, zone de manœuvre destinée aux camions-bennes de collecte des ordures ménagères ou des chasse-neige, espace public, etc, autant de petits bouts de terrains qui pourront devenir nécessité dans des hameaux se densifiant et se clôturant...

Un emplacement réservé qui sera vraisemblablement recréé dans le futur PLU, est la bande de terrain qui permettra de prolonger la voie nouvelle reliant la route de la Crusille et la route du Banchet, jusqu'au hameau de Vaizieux, de façon à ce que les véhicules descendant de Saint-Alban de Montbel puissent « tirer droit », l'actuelle chicane qu'ils prennent aujourd'hui étant provisoire.

Catherine Laude, adjointe

Scannez le QRCode pour consulter le Bilan du PLU



## Mise en service de la Route de Crusille

Les travaux ont pris fin cet été avec la mise en service, courant juillet, du rond-point et de la nouvelle voie qui dessert la route du Banchet. Après l'enfouissement des réseaux secs de la route du Collomb au Bourg, des candélabres LED ont été installés ; des trottoirs permettent maintenant aux piétons de se déplacer en toute sécurité, du hameau de Carabin jusqu'à l'agglomération de Novalaise. Il ne reste que l'intégration paysagère, touche finale de ce chantier, prévue cet automne.



Montant des travaux : 773 000 €, subventionnés à 45.7 % par le Département au titre du fonds départemental pour l'équipement des communes (138 435 €), la Région AURA (53 000 €), la Préfecture de la Savoie au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (78 000 €) et le syndicat départemental d'énergie de la Savoie (78 000 €).

Nous remercions les usagers et les riverains pour leur civisme et leur patience, les travaux se sont déroulés sans incident.

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

L'état s'engage auprès  
des territoires ruraux  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Robert Million, adjoint



## Un Plan local d'urbanisme (PLU) pour 10 ans

LA RÉVISION DU PLU ENGENDRE, CHEZ LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, QUESTIONNEMENTS ET INQUIÉTUDES.

Jusqu'à présent, les terrains classés constructibles étaient surabondants, ce qui permettait d'envisager une évolution et une croissance du village pour une durée de 50 ans... au moins. Les heureux propriétaires de ces terrains n'étaient pas forcément pressés de les vendre s'ils n'avaient pas un besoin impérieux d'argent, et pouvaient les garder pour leur retraite, ou les transmettre comme patrimoine familial à leurs enfants, voire à leurs petits-enfants...

La meilleure illustration de ce propos, et que certains terrains constructibles le sont depuis très longtemps, depuis le premier Plan d'occupation des sols (POS) et ne sont toujours pas bâtis... C'est ce que l'on appelle la « rétention foncière ». Le gros défaut de ce système était que, sur le plan du développement de l'habitat, on pouvait avoir une certaine anarchie, avec des maisons ou des lotissements « poussant » sans trop de logique aux quatre coins de la commune... L'autre gros défaut était que la progression démographique de la commune n'était pas maîtrisable puisque dans la théorie, on pouvait imaginer que tous les terrains soient vendus la même année... engendrant des besoins impossibles à satisfaire en termes d'écoles, de réseaux, etc. C'est un peu ce qui s'est passé ces dix dernières années, aux cours desquelles on a observé une très forte pression foncière, et de très nombreux nouveaux habitants.

Le SCOT et le code de l'urbanisme, qui sont les deux « règlements d'urbanisme supérieurs » auxquels nous sommes obligés de nous plier, imposent une nouveauté fondamentale, qu'il faut absolument garder en tête pour comprendre ce qui va changer dans le futur PLU. Cette nouveauté, est que

les nouveaux documents d'urbanisme sont désormais écrits pour une durée très brève : dix ans ! Et avant la fin de l'échéance, au bout de neuf ans, il faudra déjà en faire le bilan, pour analyser ce qui a été réalisé, décider de le modifier ou de le réviser pour l'adapter aux éventuels nouveaux besoins, puis surtout libérer une nouvelle fournée de terrains constructibles, pour couvrir les besoins de la nouvelle décennie. Et ainsi de suite...

Les terrains qui seront classés constructibles seront censés correspondre exactement aux besoins démographiques de la commune fixés par le SCOT à 1,6 % de croissance par an. Ils seront choisis en fonction d'une cohérence de développement de la commune, que ce soit par rapport aux infrastructures ou par rapport à l'obligation de densifier le centre-bourg, doté de tous les services, avant d'aller construire à l'extérieur. La démographie sera mieux maîtrisée, le développement mieux encadré avec des équipements qui pourront être créés ou améliorés conjointement pour s'adapter de façon harmonieuse (trottoirs, réseaux...).

Le SCOT ayant été approuvé en septembre 2016, c'est depuis cette date que le taux de croissance de 1,6 % par an s'impose. Cela signifie que la consommation foncière des permis de construire qui sont déposés depuis septembre 2016 est déjà prise en compte, et viendra en déduction de la masse de terrains constructibles du futur PLU.

Finalement, les propriétaires fonciers qui souhaitent que des terrains leurs appartenant soient classés « constructibles », seront dans l'obligation d'attendre que le développement logique du village atteigne leurs propriétés, au lieu d'être seuls maîtres de la situation. L'intérêt collectif se substitue à l'intérêt individuel.



Reste à préciser ce que l'on peut considérer comme un développement « logique » ?

C'est un développement qui part du centre pour aller vers l'extérieur, qui suit les réseaux, qui préserve les meilleures terres agricoles, qui respecte les paysages... c'est pourquoi toutes ces thématiques sont également traitées dans le PLU décennal. Le développement foncier devient indissociable d'un projet politique global, que les élus devront garder comme une feuille de route pendant l'exercice de leurs mandats.

Alors, un PLU pour dix ans, est-ce un mal ou un bien ? L'avenir le dira... Ce qui est certain, c'est que les élus devront également anticiper les délais et lancer en temps utile les procédures de bilan et de révision, sans s'y prendre à la dernière minute, sous peine de courir le risque que la commune n'ait plus de terrains constructibles pour accueillir de population nouvelle vers la fin de l'échéance.

Rappelons enfin, qu'en 2020, après les prochaines élections municipales, les élus de toutes les Communes du territoire devront obligatoirement voter pour décider s'ils souhaitent passer en PLU intercommunal, ou rester en PLU communal.

Catherine Laude, adjointe



# Place du Bourniau Évolution au fil du temps...

LA PLACE DU BOURNIAU EXISTE DEPUIS PLUS DE 150 ANS, MAIS A AUJOURD'HUI PERDU SA FONCTION DE LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES. POUR REDONNER SON SENS À CET ESPACE, L'ÉQUIPE MUNICIPALE RÉFLÉCHIT À UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT.

En 1866, le contour de la place était déjà celui que l'on connaît aujourd'hui. Elle était bordée par les mêmes bâtiments, seul le nombre de chemins qui la traversait différait. La route qui venait du lac pour aller vers Yenne et la route du col de l'Épine existaient dans leur

tracé actuel. Pour aller au col de la Crusille, on empruntait la route d'Ayn et le chemin du Calvaire.

Ce n'est qu'à partir de 1914 que l'on trouve la route du col de la Crusille dans sa forme actuelle.

C'est ainsi qu'on se retrouve avec une place au carrefour de six routes. Jusqu'à la fin des années 1990, la zone que l'on pouvait qualifier de « place du village » se trouvait devant la « maison à la glycine » avec sa fontaine, son platane et la bascule. Les cyclistes et promeneurs de passage s'y arrêtaient pour remplir leur gourde

et se reposer à l'ombre du platane...

Lors de travaux de réfection du centre, la fontaine a été déplacée à sa position actuelle avec un traitement plus citadin de la place, ceci dans un souci de sécuriser le carrefour où la route de la Crusille et la route d'Ayn convergeaient en sifflet sur la place.

Le temps a montré que cette modification, sans apporter la sécurité recherchée, avait tué la vie de la place : plus de platane, la fontaine un peu sèche mais surtout ce lieu normalement dédié à la rencontre se trouve encerclé de routes, la voiture est reine, le piéton en danger...

La place n'est plus une place mais un carrefour. La circulation s'étant de surcroît intensifiée depuis 20 ans, le piéton n'a plus sa place au centre du village.

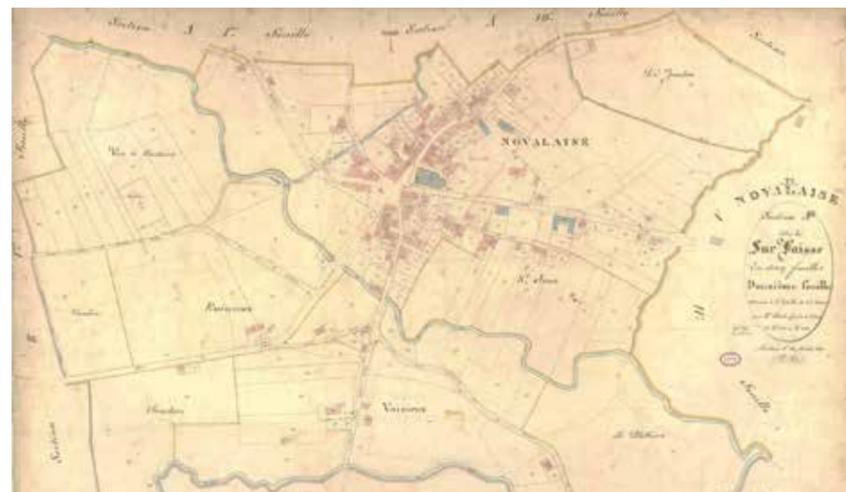
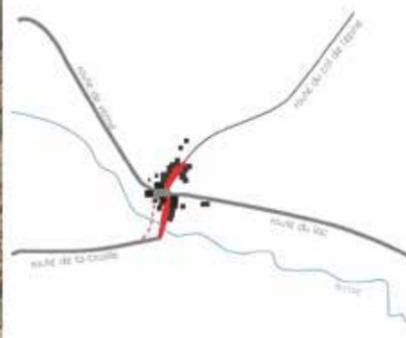
Fort de ce constat et soucieux de rendre sa fonction au centre du village, l'équipe municipale se mobilise pour réfléchir à la manière de redonner vie à cette place.

Antérieurement à cette réflexion, des décisions prises depuis 2016 ont apporté de nouveaux éléments :

- l'achat de la maison Berger entre la route de la Crusille et la route d'Ayn dont il faut faire quelque chose,
- la déviation créée pour raccorder la route d'Ayn et de Saint-Alban-de-Montbel à la route de la Crusille à la hauteur du rond-point créé. Déviation qui permettra, à terme, de supprimer la portion de route étroite débouchant devant la pharmacie.

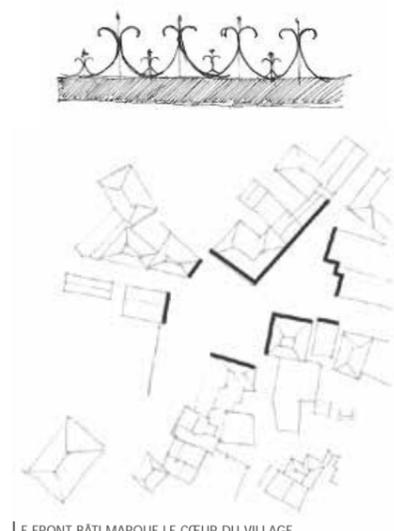
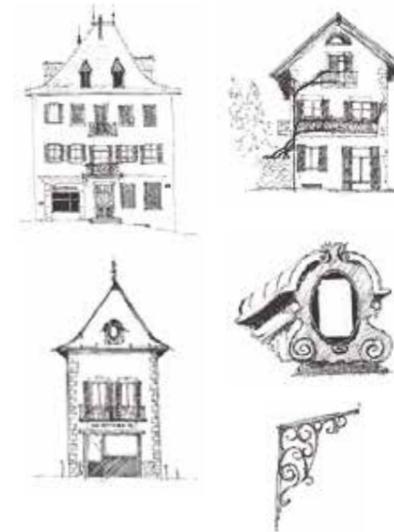
Imaginons, la route devant la pharmacie disparaît et la place centrale se retrouve raccordée à une zone qui vit, mais cela ne suffit pas...

Pour nous aider à mettre en ordre et en forme nos idées, nous avons fait appel, après sélection, au cabinet Patey Architectes qui nous accompagne dans la réflexion. Les personnes en charge de ce dossier connaissent bien le village, sa qualité de vie et



sont, de ce fait, attentives à trouver les bons ingrédients pour faire renaître cette place.

Selon ce bureau d'études, « une place se définit par la qualité du vide qui la bâtit, la ponctuation des éléments qui la composent et bien évidemment par les limites qui la cernent... » « À ce jour, les bâtiments qui composent le village ne sont pas d'une typologie similaire mais ils parviennent à composer une unité qui participe grandement aux caractéristiques de cet ensemble et font un tout, un village. Nous aborderons donc la conception des bâtiments avec le parti de coudrer les choses entre elles, de les relier, de les greffer, de les marier avec douceur et sincérité aux environnants qui les honorent de leur accueil »



LE FRONT BÂTI MARQUE LE CŒUR DU VILLAGE.

C'est donc logiquement que les premières études portent sur la configuration de la place en en redéfinissant les contours (front de façades) et c'est seulement lorsqu'on retrouve une pertinence entre les circulations et les espaces que la géométrie des bâtiments se révélera. À partir de là, l'étude des bâtiments à construire débutera avec un ajustement constant entre la forme et les matériaux pour créer le juste bâtiment qui ne soit ni du pastiche, ni un ovni.

Si on reprend la carte de 1914, on voit que la route de la Crusille est dans le même axe que la route du col de l'Épine. L'idée est donc de s'appuyer sur ce tracé ancestral pour redessiner la place, n'oublions pas que la route d'Ayn disparaît. Il ne reste ainsi que deux axes qui se croisent.

Pour resserrer l'entrée sur la place en arrivant de la Crusille, un bâtiment sera construit de chaque côté de la route comme un point d'appel qui signale l'entrée sur une zone particulière.

La forme de ces constructions est encore à définir.

L'idée de recréer une grande place dédiée aux piétons est soumise à la condition de changer les priorités : la voiture n'est plus en position de force, elle traverse une zone réservée aux piétons. Exactement comme cela se passe à Chambéry quand la rue de Boigne (axe du château aux Éléphants) traverse la place Saint Léger : les voitures ne sont pas prioritaires, elles avancent au pas.



Réunifier la place et ses abords immédiats sur un immense plateau surélevé ou par un traitement de sol particulier, plus de bordures, de trottoirs, ni de barrières, les délimitations se font par du mobilier, des plantations...

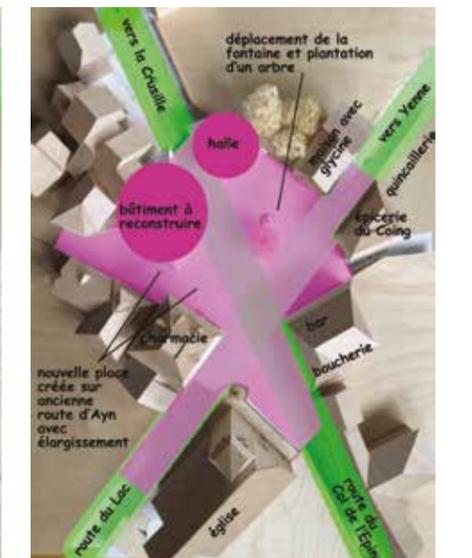
L'objectif principal étant de faire réduire réellement la vitesse des véhicules, et peut-être (rêvons un peu !) dissuader bon nombre de camions qui parasitent notre village de passer par ici pour redonner une ambiance villageoise au centre.

La place n'est pas réduite à des fonctions de circulation, si elle est bordée de commerces, de services, elle sera traversée, utilisée.

Dans le bâtiment à reconstruire, le rez-de-chaussée sera réservé aux commerces, des appartements seront créés au-dessus. Il sera ainsi légèrement plus haut, les hauteurs intérieures actuelles ne répondant plus aux exigences d'aujourd'hui, il est incontournable d'augmenter la hauteur de la construction mais sans trop pour conserver le dégagement visuel actuel. La halle de l'autre côté permettra d'abriter :

- quelques chalands du marché, notamment en hiver,
  - des manifestations d'associations
  - des promeneurs...
- comme toutes les halles de village.

Anne-Marie Julien,  
conseillère municipale





## Le logement collectif social, une richesse pour la commune

**NOVALAISE COMPTE 65 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX, 39 DANS LES QUATRE IMMEUBLES DE PRÉ RAMPEAU À CÔTÉ DU COLLÈGE, ET 26 DANS LES DEUX IMMEUBLES DE LA FATTA.**

Les immeubles ont été bâtis respectivement en 1981 et 1986 par l'OPAC de la Savoie, à la demande de la Commune. Les HLM sont en général victimes d'une mauvaise image. Et pourtant... il est intéressant de regarder qui habite dans ces immeubles.

À La Fatta, il y a cinq studios, sept T2 (une chambre), neuf T3 (deux chambres) et cinq T4 (trois chambres). Ils sont occupés à 77 % par des personnes seules, avec ou sans enfant. Et parmi ces personnes seules, les trois-quarts sont des femmes.

À Pré Rampeau, il y a six T2, dix-neuf T3, neuf T4 et 5 T5. Il y a davantage de familles, mais encore 60 % de personnes seules, avec ou sans enfants, et quasi exclusivement des femmes (91 %). La Commune a participé financièrement aux travaux de réhabilitation réalisés par l'OPAC en 2015 (isolation thermique, remplacement des fenêtres, améliorations électriques, etc.) à hauteur de 100 000 €, soit 10 % du prix de revient de l'opération.

Les logements sociaux permettent de fournir une solution d'hébergement temporaire ou à long terme aux personnes à revenus moyens, et parmi elles, toutes celles touchées par un changement de situation familiale ou professionnelle : les jeunes qui s'installent, les divorcé(e)s avec enfants, les seniors qui quittent leur maison pour se rapprocher du centre bourg, et les actifs qui viennent s'installer et travailler à Novalaise... pour ne citer qu'eux. On mesure à quel point les locations à coût raisonnable, que ce soit du

logement social ou non, sont indispensables dans un village qui cherche à être équilibré, et surtout à ne pas devenir une cité-dortoir.

Si l'on compare avec ce qui existe chez nos voisins, Novalaise avec ses 65 logements sociaux pour 2127 habitants, soit un pour 33 habitants, se situe très loin derrière Yenne (173 logements sociaux pour 3 016 habitants, soit un pour 17 habitants) ou St Genix

(124 logements sociaux pour 2 443 habitants, soit un pour 19 habitants)... En outre, ces communes « historiques » ont un important tissu urbain de centre bourg (en plus ou moins bon état et souvent vacant), mais qui permet de disposer de logements de ville à vendre ou à louer dans le parc privé. Ce qui n'est pas le cas à Novalaise, qui n'est qu'un ancien bourg agricole avec un centre-village microscopique... ce qui lui confère d'ailleurs son caractère de « village de charme ».

À Novalaise, l'habitat dominant est donc la maison individuelle. Et il n'existe quasiment plus aucun bien immobilier bon marché, ni dans le cœur ancien du village, où l'offre est très faible, ni dans les hameaux. Saluons au passage les propriétaires qui louent ou vendent encore des biens à des tarifs raisonnables !

La spéculation immobilière empêchera de plus en plus l'accession à la propriété à tous ceux qui ne disposent pas de (deux) salaires confortables ou de biens de famille. Les parcelles constructibles à 150 000 € (1 million de francs !) ne s'adressent pas à eux. Ne reproduisons pas l'erreur des communes de montagne qui ont chassé une population locale qui faisait vivre les villages et tourner l'économie locale, pour la remplacer par



de riches touristes... nous ne sommes ni à Morzine ni à Courchevel, et n'avons pas vocation à devenir un village purement touristique ; par contre nous sommes un territoire attractif en banlieue de l'agglomération de Chambéry/Aix, et il faut être vigilant. La mixité sociale et générationnelle est une nécessité absolue si l'on veut garder un village vivant et dynamique. Cela passe par le logement social et aussi, plus généralement, par une diversité des formes d'habitat, notamment collectif, qui reste encore largement à développer dans notre village.

Le SCOT prévoit qu'une cinquantaine de nouveaux logements locatifs sociaux soient construits dans les dix ans à venir. Une partie sera prise en charge par la Commune, une partie sera imposée aux promoteurs privés dans les opérations immobilières d'importance. Ces projets devront être intégrés dans le futur PLU.

Nos logements sociaux sont une richesse pour la commune. Les faire évoluer en proportion de l'accroissement de la population, est une nécessité vitale pour conserver le dynamisme et l'âme de notre village.

*Catherine Laude, adjointe*

## Novalaise mieux connectée aux réseaux mobiles et à l'internet haut débit

**DEUX PROJETS IMPORTANTS VONT PERMETTRE, DÈS 2019, D'AMÉLIORER L'ACCÈS DES NOVALAISANS AU RÉSEAU MOBILE 4G D'UNE PART ET À L'INTERNET HAUT DÉBIT VIA LA FIBRE OPTIQUE D'AUTRE PART.**

**Construction d'un émetteur mobile 4G Orange sur le territoire de Novalaise**

Si certains opérateurs ont d'ores et déjà une bonne couverture de notre commune pour les mobiles 3G et 4G, c'est loin d'être le cas pour l'opérateur Orange. Les abonnés Orange ont pu constater la quasi-absence de signal dans certains secteurs comme le centre-bourg en particulier. Pour pallier cette lacune, Orange va installer une nouvelle antenne 3G / 4G sur un terrain loué à la commune situé route de Verthemex à la Rossière. Sa mise en service permettra d'assurer

la couverture d'ensemble de notre commune, ainsi que certains secteurs de Marcieux et Gerbaix. Les travaux démarrent cet automne pour une mise en service dans les premiers mois de 2019.

**Câblage en fibre optique**

Suite à un premier projet qui n'a pas abouti, le Conseil départemental a relancé un plan permettant de câbler en fibre optique l'ensemble du département d'ici à 2023. Suite à une procédure d'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL), le Conseil départemental a sélectionné deux opérateurs se proposant de compléter le câblage en fibre optique de la Savoie, et permettant d'offrir l'accès internet haut débit à tous les habitants. Après examen détaillé de ces deux offres et consultation des différentes communautés de communes, le groupement Covage-Orange<sup>1</sup> a été retenu pour



réaliser le projet. Un calendrier de déploiement des prises du réseau fibre optique entre 2019 et 2023 tenant compte des priorités exprimées par chaque communauté de communes sera établi.

*Alain Plouzeau, conseiller municipal*

<sup>1</sup> Covage est une société spécialisée dans les travaux de pose de fibre optique.

## Vie économique



Depuis le 15 juin, Mireille et Estelle vous accueillent au *Bistrot du quartier* avec sa terrasse, route du lac. L'établissement est ouvert 7 jours sur 7, et a été entièrement rénové. Il est proposé un large choix de bières et de vins, de la petite restauration et des planches « apéro » à base de produits locaux. Des soirées à thèmes sont programmées et des jeux de bar sont à la disposition de la clientèle. Mère et fille se relaient derrière le comptoir pour une ouverture toute la journée.



2019 l'année du 9 alors quoi de neuf ? Actions Services Immobiliers sera au cœur du bourg. Au printemps prochain après neuf mois de travaux, apparaîtra route du col de l'Épine un nouveau local commercial dans la maison en pierre entièrement rénovée. Catherine Bernardy, avec ses 29 années d'expérience dans l'immobilier, installera sa nouvelle agence dans le centre-bourg. En plus d'agent immobilier, Madame Bernardy est désormais « expert immobilier de France ». En 2019, il se pourrait bien que pour l'aider, elle se mette aussi en quête de sang neuf...

*Claudine Tavel, adjointe*



## L'ADMR de Novalaise : 40 ans au service de la personne

L'ADMR EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE À NOVALAISE EN 1978 QUI DÉPENDAIT ALORS DE L'ASSOCIATION ADMR DE SAINT BÉRON - LA BRIDOIRE. ELLE DEVIENT INDÉPENDANTE EN 1991. AUJOURD'HUI L'ADMR DE NOVALAISE RÉALISE 20 000 HEURES D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE.

Le personnel composé de 18 à 20 personnes qualifiées, soit des auxiliaires de vie pour les soins à la personne, soit des aides à domicile pour s'occuper de l'environnement de la personne aidée. Une assistante technique est chargée de l'élaboration des plannings et de la coordination avec l'ensemble des services. Nos salariées sont chargées selon leur qualification professionnelle de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, aux personnes handicapées, aux familles et également de l'aide aux sorties d'hôpital. Le financement de ces interventions peut être apporté par le TDS (Territoire développement social) pour les



personnes les plus fragilisées, plans financés par le Conseil départemental qui attribue une Allocation prestation autonomie (APA), ce qui représente 70 % de notre activité.

Par ailleurs, d'autres aides peuvent être délivrées par les caisses de retraite ou mutuelles en fonction des revenus des bénéficiaires de ces services.

Les interventions ont beaucoup progressé depuis la création de l'association.

Rappelons quelques chiffres :

- en 1978 : 832 heures d'intervention, 3 salariées
- en 2018 : 20 000 heures d'intervention, 18 salariées.

La difficulté pour notre association est de trouver du personnel qualifié,

ou non selon les postes à pourvoir, puisque nous pouvons assurer la formation. De même nous manquons de bénévoles qui souhaiteraient s'investir pour organiser des visites chez nos bénéficiaires afin de suivre les plans d'aide, participer à la gestion des ressources humaines ou aider au travail administratif tel que réception, contrôles et envoi des factures, remise en banque des paiements, classement des dossiers...

Vous pouvez prendre contact avec l'association pour un éventuel emploi ou pour être bénévoles au sein de notre conseil d'administration.

*Françoise Beaujean, présidente*

### Une belle soirée estivale, place de l'École



Un soir du mois d'août, les habitants du quartier de la « Vierge noire » se sont donnés rendez-vous sur la place de l'école pour passer un moment convivial. Cette soirée a permis aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec leurs voisins qu'ils n'avaient pas encore eu l'occasion de rencontrer. Il a été retracé les anciennes fêtes des voisins qui avaient lieu sur le terrain où l'école est maintenant construite. Madame Simon la doyenne du quartier qui vient de fêter ses 95 printemps était parmi eux jusqu'à tard dans la soirée, où enfin les personnes prennent du temps pour se parler. Ils se sont déjà donnés l'objectif de se retrouver.

*Claudine Tavel, adjointe*



Vous organisez des rassemblements entre voisins ? Envoyez vos photos, par mail ([novalaise@wanadoo.fr](mailto:novalaise@wanadoo.fr)) pour la rubrique « Que se passe-t-il dans nos quartiers ? »



## Balade bucolique sur les marchés d'été

« MAIS IL Y A, TOUT AU LONG DES MARCHÉS DE PROVENCE,  
TANT DE FILLES JOLIES, TANT DE FILLES JOLIES  
QU'AU MILIEU DES FENOUILS, MELONS ET CELERIS,  
J'AI BIEN DE TEMPS EN TEMPS QUELQUES  
IDÉES QUI DANSENT »

Tu chantonnes avec l'œil qui frise et tes doigts jouent avec ma jupe. Moi ce n'est pas tes idées que je vais faire danser. Allez, viens avec moi, tu verras que la joie de vivre sous le soleil n'est pas réservée au sud de la France.

Allez, hâte-toi. On entend déjà dans la ruelle la rumeur du dimanche matin. En débouchant dans la rue en pente il te faudra choisir : vers le bas tu trouveras des fromages, des yaourts, des œufs et d'autres produits de crèmerie que Céline nous offre avec son sourire tout au long de l'année. Un peu plus bas on trouvera des fruits poussés à flanc de montagne. Mais si, je t'assure, pas sur ce flanc là, mais de l'autre côté ! Des prunes, des fraises et bientôt des pommes et des poires. Et puis si tu fais quelques pas encore, et si tu as la chance de trouver une place libre tu pourras déguster un café à la terrasse de l'Étape, ou une bière... Ah non, pour la bière, j'ai une bien meilleure idée.

Allez viens, finalement, on va remonter la rue. Hum, ça sent les olives et les épices. Oui je sais, ce n'est pas très local comme produit mais ça prouve que notre marché a une belle réputation. On vient de loin pour vendre ses produits. Regarde, en face, on nous propose des fruits de chez toi, cerises, pêches, fraises ! Et si on faisait une tarte aux abricots pour le dessert ?

Allez, on continue, tiens moi bien la main, la foule est dense. Regarde, là, on contourne l'école privée. Oh écoute, on entend de la musique ! C'est le banjo de Michel ! En débouchant devant la mai-



rie, quel spectacle ! Les gens dansent sur des rythmes cajuns ! Cid s'éclate à la batterie. Tu vas adorer ce groupe local, les Vilain Crevis'. Tu vois sur notre marché chaque dimanche matin, le Comité des fêtes fait venir un groupe de la région. La semaine dernière, Les Creatles avait aussi eu un beau succès. Tu aurais pu voir une dame de soixante dix ans remuer les lèvres sur une chanson des Rolling Stones. On chante, on danse, on bat la mesure assis sur la belle pelouse de la mairie en se chauffant au soleil ou en s'abritant à l'ombre des arbres. Les enfants courent ou font des culbutes sur le gazon.

Tu n'as plus envie de rentrer à la maison pour le déjeuner ? Qu'à cela ne tienne, on va pique-niquer. Nous prendrons chez le marchand de légumes des

tomates et des concombres et un poulet chez le rôtisseur. Quel courage il a celui-là ! Il sue à grosses gouttes devant sa rôtissoire et garde le sourire. Toi aussi tu commences à avoir chaud. Viens, je t'avais promis une bonne bière. La buvette du Comité des fêtes nous accueille à bras ouverts et nous propose toutes sortes de bières bien fraîches de la Brasserie Mont-Blanc. Nous la dégusterons assis dos à dos en écoutant la fin du concert. Et s'il te reste du courage, je t'emmènerai vers le col de l'Épine découvrir le joyau du pays, vu d'en haut. En suivant le chemin des balcons du lac, à travers une trouée d'arbres, tu auras une vue à couper le souffle du lac émeraude dans son écrin.

*Céline Patisier*



## Le club des aînés de Novalaise et de ses environs

LE CLUB DES AÎNÉS FÊTE CETTE ANNÉE SON QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE. C'EST SUR UNE IDÉE DE RAYMOND FRIGOUT REJOINT PAR LOUIS GAY-LANCERMIN ET HENRI POLLET QUE NAIT LE PROJET DE CRÉATION D'UN CLUB D'ANCIENS.

Une réunion à la mairie de Novalaise en novembre 1977 réunit une soixantaine de personnes, et les bases du Club du troisième âge sont définies. Raymond Frigout est nommé président, Yvonne Perret et Marius Guillet vice-présidents, Louis Gay-Lancermin, secrétaire, Henri Pollet, trésorier. Les statuts sont déposés à la préfecture le 8 décembre 1977 et la publication au *Journal officiel* officialisera cette nouvelle association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui prend le nom de « Club du troisième âge de Novalaise ». Le moment est favorable : il y a un bouillonnement d'idées pour créer un tissu associatif dans le monde rural.

En juillet 1976, la Fédération nationale des clubs ruraux est constituée à l'initiative de six fédérations départementales. En Savoie, c'est à l'initiative de la MSA (Mutualité sociale agricole) qu'une trentaine de clubs ruraux décident de créer la Fédération départementale en novembre 1976. Le 10 décembre 1976, 24 clubs officialisent la création de la « Fédération départementale des clubs ruraux de personnes âgées de Savoie ». Le premier président est Henri Berlioz. L'année 1977 voit un développement



MM. FRIGOUT ET POLLET, LES DEUX PREMIERS PRÉSIDENTS DU CLUB.



extraordinaire : le nombre de clubs double ; puis entre 1977 et 1983, nouveau doublement : 131 clubs affiliés, le seuil des 10 000 adhérents savoyards est franchi.

Ce petit rappel historique montre bien qu'à cette époque, il existe un réel besoin dans le monde rural pour rompre l'isolement et créer des liens entre les habitants, et le rapide développement des clubs conforte les administrateurs dans leur choix.

Le club de Novalaise suit la même tendance. Ainsi, en septembre 1978, il rassemble 147 adhérents dont 95 de Novalaise et 52 des communes d'Ayn, Lépin-le-Lac, Gerbaix, Marcieux, Nances, Saint-Alban-de-Montbel et Saint-Pierre-d'Alvey. Les activités proposées sont des jeux de cartes, dames, des causeries puis les premiers voyages d'un ou plusieurs jours. Les réunions ont lieu dans une salle de l'école publique. Comme l'a noté un administrateur dans les archives : « *il n'était pas facile de glisser nos jambes sous les anciens bureaux.* »

En 1979, c'est l'école Notre Dame qui accueille le club. Sœur Marie-Thérèse et Sœur Jeanne se dévouent pour offrir un bon accueil. D'autres activités vont apparaître au fil des années : les boules avec l'expertise de Jean Luquain, la participation aux conférences *Connaissance du monde*, la création de la gymnastique douce par Henri Pollet qui en sera l'animateur durant plusieurs années, la participation à la fête du village avec la création d'un char, les relations avec l'école publique et les œuvres sociales de la commune. Il faut mentionner également la création du secteur des trois lacs qui témoigne de l'esprit visionnaire de nos aînés : pour rapprocher les clubs et permettre des échanges, trois animations annuelles sont organisées : un concours de belote, un pique-nique et un loto qui fédèrent les clubs de Yenne, La Balme, Billième, Loieux, Mérieux, Saint-Jean-de-Chevelu et Saint-Paul-sur-Yenne. La Fédération départementale s'inspirera de cette idée pour proposer des « secteurs »



il y a quelques années, pour l'ensemble des clubs de Savoie.

L'année 1984 marque une date importante pour le club : le président fondateur Raymond Frigout quitte son poste ; c'est Henri Pollet qui lui succède. Après Louis Gay-Lancermin, le secrétariat est assuré par Juliette puis Raymond Balandras, tandis que René Chamousset assure la fonction de trésorier. Les statuts sont modifiés en mars 1986, le nom du club devient « Club des aînés de Novalaise et ses environs » ainsi qu'en témoigne le *Journal officiel* du 9 avril 1986.

1986 est une date importante : la municipalité de Novalaise met à disposition du club une salle dans l'immeuble de la Fatta. Les administrateurs décident d'équiper ce local en achetant les tables, les chaises, la vaisselle.

En 1988, le Club est honoré : son vice-président, Raphaël Guerrier, est élu président de la Fédération départementale de Savoie, mandat qu'il exercera jusqu'en 1994.

En 1994, Henri Pollet quitte la présidence



après un mandat de neuf ans, il est remplacé par Alphonse Girerd-Potin qui animera le club pendant sept ans. Alexandre Coussot est élu président en 2001 et assurera la fonction jusqu'en 2010. François Giffard-Carlet sera élu en 2010 et passera le flambeau à Marc Galoche en 2011.

En 1995, le Club organise une première fois les journées de la Forme de la Fédération à Novalaise : le mardi pour les clubs de Tarentaise, puis le jeudi pour les clubs de Maurienne, des Bauges et de l'avant-pays qui participent à une randonnée suivant trois niveaux : bons marcheurs, moyens marcheurs et promeneurs. Le Mont Grêle était le but des bons marcheurs.

En 2015, le Club organise à nouveau en juin, ces deux journées de la forme, en

recevant 250 randonneurs savoyards, le mardi à la Croix du Signal et le jeudi, après annulation des randonnées à cause des pluies diluviennes, par une visite de la base d'aviron et du centre bourg de Novalaise, avec bien sûr, le casse-croûte convivial en fin d'après-midi à la salle polyvalente.

Les activités actuelles comprennent : l'aquagym, l'informatique, la gymnastique douce, un atelier généalogie, un atelier tricot, la randonnée, auxquelles s'ajoutent les fêtes ponctuelles (galette, repas de Noël) et les activités proposées par la Fédération, tout cela dans la bonne humeur et la convivialité !

*Marc Galoche, président du Club*



### En bref...

À l'automne, des casiers sécurisés pour les vélos ont été installés à trois emplacements sur la commune, par la CCLA. Vous pourrez les utiliser à la salle polyvalente, au gymnase et sur le parking en face de la maison des associations. Chaque casier est équipé d'un rail pour les roues, un câble antivol et une porte coulissante pouvant être fermée avec un cadenas.

*Claudine Tavel, adjointe*



## Les promoteurs de l'EHPAD ont-ils fait de la prose sans le savoir ?

EN JUIN 2005, LORS DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DU XVIII<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL DE GÉRONTOLOGIE ET DE GÉRIATRIE À RIO DE JANEIRO (BRÉSIL), A ÉTÉ CONÇU LE PROJET « VILLE-AMIES » DES AÎNÉS. CE PROJET SUSCITA UN VÉRITABLE ENTHOUSIASME DE LA PART DES 33 PAYS PARTICIPANTS.

L'OMS a conçu ce projet sur le constat de deux évolutions majeures de l'humanité : l'urbanisation et le vieillissement mondial.

L'OMS constate l'influence positive d'un environnement adapté sur le bien vieillir :

- un environnement agréable et propre,
- la présence d'espaces verts,
- un endroit où se reposer,
- des trottoirs accueillants,
- des passages piétons sécurisés,
- l'accessibilité facilitée,
- un environnement sûr,
- des allées piétonnes et des pistes cyclables,
- des édifices accueillants pour les aînés (ascenseurs, rampes d'accès, couloirs larges, escaliers adaptés, sols antidérapants, zone de repos, signalisation adéquate, toilettes publiques adaptées),
- la participation au tissu social...

Comme le dit Monsieur Jourdain dans la pièce de Molière, *Le Bourgeois gentilhomme* « Je fais de la prose sans le savoir » que le dictionnaire définit comme suit : « Réussir dans une activité sans le savoir, par hasard et sans dessein ». Les promoteurs du territoire de l'avant-pays savoyard et notamment ceux du village de Novalaise qui ont porté le projet de construction de l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette depuis son idée jusqu'à sa réalisation « ont-ils fait de la prose sans le savoir ? » Il semblerait que oui !



Novalaise village situé à deux pas du lac d'Aiguebelette possède toutes les caractéristiques de la « Ville-amie » de nos aînés. En effet, l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette a été érigé au cœur du village et offre aux personnes âgées un lieu de vie au centre de la vie sociale. La mairie à deux pas ! Les commerces à deux pas ! Le marché à deux pas ! Les écoles privées et publiques à deux pas ! Et bien sûr la place des Quatre saisons où toutes les générations se rencontrent, se parlent et s'apprécient !

Cet EHPAD offre un habitat tout à fait digne. Des chambres individuelles bien décorées et ornementées, des couloirs larges lumineux et colorés, des espaces collectifs chaleureux, des ascenseurs efficaces, un PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés) ouvert en début d'année 2018.

Cette année Philippe, notre animateur, a offert aux résidents une animation orientée vers l'extérieur. Et cet été caniculaire ne les a pas découragés, bien au contraire. De nombreuses séances de jardinage ont permis d'améliorer la terrasse. Les résidents se sont impliqués dans le fleurissement et la culture de leur potager. La terrasse ombragée et fleurie fut un endroit très fréquenté durant les après-midi, un cadre agréable pour les rencontres entre les



familles et les résidents. De nombreux repas se sont déroulés en extérieur, pour les participants au PASA.

Au mois de juillet les résidents voyageurs ont pique-niqué au bord du Lac d'Aiguebelette. Ils ont profité du cadre enchanteur et bucolique de ses plages. Ce fut une découverte pour certains et des souvenirs évoqués et partagés pour d'autres. Tous souhaitent retourner à la plage.

Les résidents sont accompagnés par une équipe volontaire, respectueuse et attentive. Au quotidien les résidents vivent dans un environnement sécurisant. L'EHPAD de Novalaise a le plaisir d'accueillir son nouveau médecin coordonnateur en la personne du Dr Thomas Guilluy qui est disponible pour recevoir les familles selon leurs souhaits. Il soutient l'équipe soignante lors de l'accompagnement de chaque résident. Il est l'interlocuteur privilégié de l'Agence régionale de santé (ARS). Nous lui souhaitons une pleine réussite dans sa mission.

La direction et toute l'équipe de l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette souhaitent la bienvenue à toutes les personnes qui veulent vivre dans un environnement respectueux.

Olivier Tiradon, directeur



## Les projet du centre socioculturel AEL en 2018 - 2019

INSCRITS DANS LE PROJET SOCIAL DÉPOSÉ PAR LE CENTRE SOCIOCULTUREL AEL EN 2017, AUPRÈS DES SERVICES DE LA CAF DE LA SAVOIE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE, LES ACTIONS ET PROJETS NE CESSENT DE SE DÉVELOPPER SUR L'ANNÉE 2018 2019.

### Animation en direction des familles avec de jeunes enfants

En 2017, les assistantes maternelles ont pu profiter d'un atelier « mes mains parlent ». Cette méthode permet au tout-petit de « demander par la gestuelle » et d'exprimer ses émotions lorsqu'il n'a pas encore acquis le langage verbal. À la demande de nombreuses familles, Cindy Troille, l'intervenante de cet atelier revient sur le territoire pour les initier à ce langage avec leurs enfants. C'est grâce au soutien financier du dispositif du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) proposé par la CAF de Savoie et par le Département que le centre socioculturel AEL a pu organiser cette animation en direction de 11 familles et 14 enfants : une proposition de proximité pour passer un bon moment avec son enfant, apprendre en s'amusant et rencontrer d'autres familles.



Toujours dans le cadre du dispositif du REAPP, deux soirées débat ont été organisées en fin d'année. La première sur le thème « Mère de famille : sans ou 100 professions ? », animée par Bénédicte Sempé Nemoz et Bruno Montel, psychologues cliniciens, pour une approche ludique

sur les charges quotidiennes et leur répartition dans le couple. La seconde, intitulée « Vaccination : bénéfices, risques, obligations. Et si on en parlait ? » animée par le docteur Vié Le Sage, pédiatre et responsable du groupe vaccinologie pour l'association française de pédiatrie.

### Groupe de parole de parents d'ados

Suite à un vif succès au premier semestre, les rencontres se sont poursuivies cet automne avec notamment un temps d'échanges entre parents et adolescents sur le thème « l'ado en quête de son identité », animé par deux psychologues.

### Coordination petite enfance

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé entre la CAF et la CCLA, pour la période 2015 - 2018, un poste de coordination petite enfance a été créé. Ce poste à temps partiel a été confié au centre socioculturel, ce qui va permettre de renforcer les articulations et la cohérence entre les différentes actions en direction de la petite enfance sur le territoire et notamment suite à la création d'un relais d'assistantes maternelles.

### Les activités régulières

Les activités régulières proposées par le centre socioculturel AEL ont repris en septembre. Les activités enfants rencontrent également un vif succès : il y a désormais deux groupes de création artistique les lundis et mardis soir. Un pédibus depuis les écoles de Novalaise est organisé pour faciliter l'accès des enfants à ces ateliers.

L'activité cirque est reconduite le mercredi soir. Elle est encadrée par Jean-Baptiste et Claire, deux animateurs qui comptent 12 ans de pratique du cirque dans un club de Chambéry. Le badminton enfants et jeunes (à partir de 8 ans) se pratique également chaque samedi matin sous la responsabilité de Florence, animatrice sportive nouvellement arrivée sur le territoire.

### L'accueil de loisirs enfants

Suite au retour à quatre jours du rythme scolaire pour toutes les écoles du territoire, un travail a été mené en concertation avec les élus et les parents d'élèves pour adapter le fonctionnement de l'accueil de loisirs aux nouveaux besoins. Depuis le 5 septembre l'accueil de loisirs des mercredis s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans et fonctionne de 7 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de l'école primaire de Novalaise. La capacité d'accueil a été augmentée pour proposer 16 places pour les enfants de 3 à 6 ans et 12 places pour les enfants de 6 à 11 ans. L'accueil est possible en journée complète ou en demi-journée avec repas. Sur les périodes des vacances scolaires, pour être au plus proche des habitants de la CCLA, le centre socioculturel propose un accueil de loisirs itinérant dans différentes écoles du territoire. Pour les vacances d'automne, les enfants sont accueillis à l'école de Dullin.

### Renouvellement des contrats enfance jeunesse et territorial jeunesse

Le territoire du lac d'Aiguebelette est entré dans une période de renouvellement de ces contrats signés avec la CAF de Savoie et les services du Département de la Savoie pour développer des actions et des projets en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Les élus de la communauté de communes, qui soutiennent financièrement toutes les actions enfance et jeunesse, ainsi que les administrateurs du centre socioculturel ont souhaité engager une démarche la plus participative possible. Ainsi, une réunion publique d'échanges entre les familles et les acteurs locaux a été organisée en octobre pour construire les actions et les services de demain.

Marijo Chirpaz, directrice du centre socioculturel du lac d'Aiguebelette



## La lettre de l'école publique Rentrée 2018

L'ÉCOLE ACCUEILLE LES ENFANTS DES COMMUNES D'AIGUEBELETTE-LE-LAC, GERBAIX, MARCIEUX, NANCES ET NOVALAISE. L'INSCRIPTION D'ENFANTS D'AUTRES COMMUNES EST SOUMISE À DÉROGATION.

De nombreux projets seront mis en œuvre durant l'année, qui nous l'espérons, contribueront à la réussite et à l'épanouissement des élèves :

- le projet d'école centré sur le langage, le vivre ensemble, la difficulté scolaire et la communication avec les parents,
- l'apprentissage de l'anglais,
- des activités scientifiques autour du plancton et du Lac d'Aiguebelette,
- l'initiation à l'informatique,
- des projets culturels : participation de toutes les classes à l'opération : « École et cinéma »,
- des spectacles « Jeune Public »,

- des projets sportifs pour petits et grands avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré),
- la coopération avec le collège, la bibliothèque municipale, l'association « Lire et faire lire ».

Pour mener à bien ce programme ambitieux, l'équipe enseignante est heureuse de pouvoir travailler en partenariat étroit avec les parents d'élèves, le SIVU, la CCLA, les Amis des écoles et tous ceux qui apportent leur soutien précieux à l'école tout au long de l'année. Je terminerai en vous donnant rendez-vous en mars 2019 à la journée *Portes Ouvertes* des établissements scolaires qui sera l'occasion de marquer les dix ans de la construction de l'école élémentaire. Je souhaite à tous les élèves une très bonne année scolaire.

*Franck Leullier, directeur des écoles*

285 élèves ont fait leur rentrée cette année, à l'école Primaire publique de Novalaise.

- 104 dans les classes maternelles (PS : Mme Pautet, PS-MS : Mme Obadia, MS/GS : Mme Comte et MS/GS : Mme Blanc, assistées des ATSEM, Mme Gros, Théraulaz et Lion).
- 181 dans les classes élémentaires (CP : Mme Jalliffier-Talmat et Mme Magnin, CP-CE1 : Mme Roche, CE1-CE2 : Mme Guiguet-Bologne, CE2 : Mme Staelen, CM1 : M. Gaubert, CM1-CM2 : Mme François et CM2 : Mme Magnin et M. Leullier).

## L'école Notre-Dame

Durant l'année scolaire 2017-2018, les deux classes maternelles ont réalisé un potager et ont interprété des chants aux résidents de l'EHPAD. Le cycle 2 (CP aux CE2) a bénéficié d'un cycle piscine à Belley. Les CM1-CM2 sont partis en classe de découvertes dans le Puy de Dôme avec au programme : le château de Murol, la visite d'une ferme pour la fabrication du St Nectaire, Vulcania, une randonnée dans la vallée de Chautefour, la découverte du Lac Pavin et du lac Chambon. Les cinq classes ont bénéficié de séances de musique et de chants avec un intervenant du CESAM. Les trois classes élémentaires ont participé à l'enduro (course solidaire au profit d'une association caritative à Buisson Rond, organisée par UGSEL). En juin,

les parents d'élèves ont apprécié le spectacle de fin d'année dans la cour de l'école, sur le thème de la différence source de richesses. Pour les sorties scolaires de fin d'année, les élèves de maternelle se sont rendus à la ferme pédagogique de Reinach, à la Motte-Servolex et les trois classes élémentaires ont visité l'aquarium de Lyon. Tout au long de l'année, les élèves ont assisté à de nombreux spectacles dans différents lieux : à l'école, à la salle polyvalente, à la patinoire de Chambéry ou à la salle St Jean de la Motte-Servolex. Les élèves ont fréquenté tous les vendredis la bibliothèque de l'école et ont profité des conseils d'un bénévole qui en assurait la permanence. Pour l'année scolaire 2018-2019, l'équipe enseignante a élaboré un



nouveau projet d'établissement sur le vocabulaire et la communication bienveillante avec notamment la mise en place d'un blog pour chaque classe, la participation au printemps du livre, la semaine des sciences en partenariat avec l'association des parents d'élèves (APEL). Le dimanche 16 décembre tous les élèves chanteront lors du marché de Noël, organisé par les parents d'élèves.

*Valérie Labeye, chef d'établissement*

## Collège de l'Épine : des expériences riches et variées

AU COLLÈGE DE NOVALAISE, LA PRÉOCCUPATION MAJEURE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE EST D'OFFRIR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, COMME LE PROUVE D'EXCELLENTS RÉSULTATS AUX EXAMENS ET UNE ORIENTATION BIEN ADAPTÉE À CHACUN EN FIN DE 3<sup>e</sup>.

Pour autant, elle n'oublie pas d'aider les élèves à devenir des citoyens responsables, jusqu'à avoir obtenu cette année la labellisation « développement durable », de même qu'elle favorise chaque fois que c'est possible, une ouverture sur l'extérieur : en témoignent les nombreuses activités proposées aux élèves, actions solidaires, section sportive aviron, UNSS, ateliers artistiques, théâtre, chorale et percussions, sorties et voyages pédagogiques, conférences et interventions au sein même du collège sur des sujets enrichissants et variés... Tour d'horizon de quelques actions emblématiques...

*Un des moments les plus forts de l'année : la « leçon des camps »*

Pour la quatrième année, notre établissement a eu l'honneur de recevoir Christian Desseaux. Résistant à Compiègne (Oise), il est arrêté par la gestapo en 1943 et déporté en janvier 1944 à Buchenwald, à l'âge de 17 ans. Il est alors désigné pour travailler dans le tunnel de Dora. En avril 1945, il subit « les marches de la mort » avant d'être libéré par l'armée russe. Pendant trois heures, les classes de 3<sup>e</sup> ont écouté avec émotion le récit des souffrances endurées par les prisonniers dans l'enfer des camps nazis. Les élèves ont ainsi pris conscience du courage, de la force de l'engagement de ceux qui ont lutté pour défendre les droits de la personne et la démocratie. À la fin de son intervention, Monsieur Desseaux a investi nos jeunes d'une mission, celle de « témoin ». Il leur a demandé de transmettre son témoignage, de poursuivre le devoir de mémoire.



Merci Monsieur pour cette magistrale leçon. Soyez assuré qu'ils n'oublieront pas votre histoire et votre dignité. Soyez certain que vos paroles de tolérance et de paix les accompagneront dans leurs choix de citoyen et qu'ils se souviendront de ce que vous leur avez affirmé avec tant de conviction « oui, la vie est belle ! »

*Voyage à Cardiff : une belle expérience à reconduire*

En avril, 90 élèves de 4<sup>e</sup> et sept professeurs sont partis en voyage linguistique au Pays de Galles. Les élèves ont découvert plusieurs aspects de la culture et du mode de vie des gallois (la météo par exemple !) car ils ont été logés dans des familles. Si la communication n'a pas toujours été facile, tous ont fait des efforts pour parler anglais et certains poursuivent même la correspondance !



*Visite des 3<sup>e</sup> chez Ugitech : une étape du parcours Avenir*

Être accueillis dans cette usine qui emploie 1 500 personnes a permis aux élèves de découvrir la diversité des métiers et des formations présents dans l'industrie. Au-delà, la découverte de ce site centenaire, qui s'est spécialisé, a innové et compte aujourd'hui 3 000 clients à travers le monde leur a permis d'appréhender concrètement l'évolution des espaces industriels, question inscrite au programme de géographie.

*Quelle est la place de l'homme dans l'évolution ?*

En mai, l'intervention de Jean-Jacques Millet, anthropologue a permis aux élèves de 3<sup>e</sup> de découvrir la place de l'Homme dans l'évolution, une partie importante du programme de Sciences de la Vie et de la Terre. Monsieur Millet leur a fait partager sa passion des hominidés et leur a présenté de nombreux ossements fossiles qui ont permis de retracer de manière concrète et dynamique les cinq millions d'années d'histoire de l'Homme.

*Promotion écriture*

Depuis quelques années, le collège cultive le « vivre ensemble » en participant par exemple à l'opération « cartes de la fraternité ». Au printemps, les professeurs ont procédé à une sélection des textes envoyés à des destinataires choisis dans l'annuaire de la Savoie. L'association des membres de l'ordre des palmés académiques les a inscrits au palmarès de son concours. Un autre projet fidèle à l'esprit de Jean Cocteau, « écrire est un acte d'amour », a mobilisé les classes de 5<sup>e</sup> pour la réalisation de haïkus doués d'une dimension mathématique.



Scannez le QRCode pour découvrir quelques extraits des cartes de la fraternité et le livret *Rayons de Haïku*.

*Nos jeunes reporters de l'environnement*

Les classes de 5<sup>e</sup> ont participé au programme international « Jeunes reporters de l'environnement » qui a pour but de sensibiliser les jeunes au développement durable par la pratique du journalisme. Les élèves ont travaillé en équipes sur les transports, l'agriculture raisonnée, les déchets, le lac d'Aiguebelette. À travers des visites de sites et des rencontres avec des professionnels, ils ont dû trouver, voire proposer, une problématique locale et des solutions existantes ou en devenir.

*Catherine Mansuy, principale et les professeurs de l'établissement*





## La forêt communale : mettre en œuvre une gestion durable

D'UNE SURFACE DE 418,63 HA, LA FORÊT DE NOVALAISE EST GÉRÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF), ÉTABLISSEMENT PUBLIC QUI MET EN ŒUVRE UN PLAN DE GESTION, APPELÉ AMÉNAGEMENT FORESTIER, POUR LA PÉRIODE DE 2009 À 2023. CE DOCUMENT APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL, CADRE LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE AU SEIN DE LA FORÊT, SUR LES 15 ANS À VENIR.

La forêt bénéficie du régime forestier. Ce statut se traduit par un ensemble de mesures et de moyens pour valoriser la forêt dans le cadre d'une gestion durable. Ainsi, l'aménagement doit prendre en compte la multifonctionnalité de la forêt, à savoir : la fonction de production de la forêt (coupes de bois commerciales et affouage). Le rôle social (accueil des personnes, tourisme, sentiers de randonnées, activités de loisirs). Enfin il doit permettre d'assurer les fonctions écologiques de la forêt (réservoir de biodiversité, équilibre forêt/gibier, filtration de l'eau, etc.).

Aussi, les missions de L'ONF sont multiples : La surveillance foncière et générale du patrimoine forestier, la rédaction de l'aménagement forestier, l'élaboration et proposition du programme annuel de coupes et de travaux, la désignation matérielle des bois destinés à être coupés et vendus (appelé martelage), la préparation des éléments de vente et mise en vente des bois, le contrôle de l'exploitation des parcelles concernées. Il assure également des missions de police par rapport à la circulation des véhicules ou d'autres infractions forestières. Et il peut enfin mener des inventaires pour connaître la composition des peuplements forestiers et des espèces présentes.

Concernant la production de bois et la mise en vente par lot, jusqu'à présent les coupes commerciales annuelles étaient vendues en bloc et sur pied. L'acheteur achète le bois sur pied, charge à lui de l'exploiter sous contrôle du technicien forestier. Cette année, l'option « Bois façonnés » a été retenue. Ce mode de vente permet de mieux maîtriser l'abattage et le débardage, puis de trier les bois par qualité de produit, avant de proposer des ventes en bord de route. Ainsi on peut ainsi valoriser l'ensemble des tiges choisis sur la parcelle (résineux mais aussi feuillus) et travailler plus finement le peuplement. Le potentiel sylvicole des parcelles et la proximité d'un bon réseau de pistes et place de dépôt incite à privilégier ce mode de vente.



OPÉRATION DE MARTELAGE AU SEIN D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de la filière bois énergie qui se met en place dans l'avant pays savoyard avec comme atouts, une production locale suffisante pour les besoins du territoire, un circuit court pour une énergie renouvelable et moins onéreuse. L'affouage correspond à la possibilité donnée à la collectivité, par le code forestier, de réserver aux habitants une partie des bois de la forêt communale.

Il constitue la modalité historique d'attribution de bois de feu. Il continue de se pratiquer même si le nombre d'affouagistes s'est nettement réduit au cours des décennies.

D'un point de vue environnemental, la faune sauvage constitue un élément important du patrimoine naturel des espaces forestiers. La forêt est gérée dans un souci de préservation de la biodiversité et de recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique. La gestion des forêts doit donc prendre en compte la gestion des herbivores que sont le chamois et le chevreuil, présents sur le massif et qui peuvent, s'ils sont en surabondance, causer des dégâts aux peuplements et notamment à la régénération naturelle de la forêt. Les semis de sapins sont en effet particulièrement recherchés et consommés par ces espèces et leur action peut parfois compromettre le renouvellement des parcelles. La chasse est alors un moyen d'équilibrer la population de gibier avec la capacité d'accueil du milieu.

La prise en compte de la biodiversité au sein des forêts a évolué au cours des dernières années, le forestier doit maintenant veiller à maintenir des conditions de milieux favorables à la protection d'espèces animales et végétales inféodés à ces milieux et notamment aux vieux arbres et aux bois morts. Ainsi les arbres morts sur pied sont conservés dans les parcelles, mais aussi des arbres vivants, notamment ceux présentant des cavités, sont réservés et repérés sur le terrain afin d'être conservés dans le temps jusqu'à leur mort naturelle. Grâce à cette trame de vieux bois on peut alors accueillir des espèces d'oiseaux, de chauves-souris, d'insectes, de mousses ou de champignons sur l'ensemble de la forêt. Le bois mort au sol est également conservé, sa décomposition permettant



l'enrichissement de l'humus et le bon fonctionnement du sol. De plus, certaines parties de la forêt ont été délimitées sur le terrain et classées en îlots de sénescence : plus aucune coupe n'y est pratiquée ce qui permet de garantir l'accomplissement du cycle biologique du peuplement forestier, où celui-ci évoluera naturellement sans action de l'homme et sans récolte de bois.

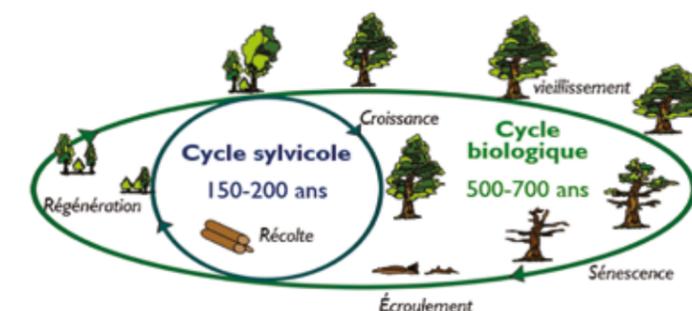
### Cycles sylvicole et biologique d'une forêt

Enfin rappelons que la forêt communale est sillonnée de multiples chemins et sentiers permettant la randonnée, la cueillette des champignons etc, mais ils sont interdits à la circulation des véhicules motorisés par arrêté municipal.

Francois Lopez, conseiller municipal et Sylvain Ducruet, technicien forestier ONF - réseaux avifaune et mammifères



LA CHEVECHETTE D'EUROPE (RAPACE NOCTURNE) ET L'OREILLARD ROUX (CHAUVE-SOURIS) SONT DEUX ESPÈCES INFÉODÉES AUX ARBRES À CAVITÉS ET QUI SONT PRÉSENTES SUR LE MASSIF DE L'ÉPINE.



## Matinée nettoyage des berges du lac d'Aiguebelette

Co-organisée par la communauté de communes et la FAPLA, elle a une fois de plus, fortement mobilisé ! 80 personnes se sont déplacées, des habitants du tour du lac, mais aussi plus largement de l'avant-pays savoyard et du secteur de Chambéry. Les zones habituelles ont été nettoyées : les marais du nord du lac et les berges de la rive est. Les plongeurs du club Aquabulles des Abrets présents chaque année et venus en nombre, 16 au total, ont pu parcourir sur 1,5 kilomètre en subaquatique la Rive Est du Lac, et nouveauté de cette année : la plage de Pré-argent. 750 kg de déchets ont ainsi été collectés.

La mobilisation de la CCLA, la FAPLA, le club de plongée aquabulles des Abrets, l'AAPPMA du Lac d'Aiguebelette, le Conservatoire des espaces naturels de la Savoie, Vertes sensations, la base départementale d'aviron, l'Office du tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette, le club d'aviron, et toutes les bonnes volontés du jour J, ont fait la réussite de cette 28<sup>e</sup> matinée de nettoyage !

Véronique Beauvais, conservatrice





# Préserver les amphibiens, c'est préserver la vie

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, PROPRIÉTAIRES FONCIERS MOBILISÉS AUTOUR D'UNE ACTION DURABLE ET LA PRÉSERVATION DE LA VIE : UN PROJET DE PASSAGES SOUS LA ROUTE DE LA CRUSILLE POUR PERMETTRE AUX PETITS ANIMAUX DE TRAVERSER EN TOUTE SÉCURITÉ.

### Pour quels animaux ?

Des amphibiens très fragilisés, notamment par un mode de vie double, qui les oblige à rejoindre chaque fin d'hiver des points d'eau précis pour se reproduire. Ces amphibiens, comme d'autres animaux et végétaux, sont sujets à un phénomène mondial de diminution de leur nombre, (l'érosion de la biodiversité), et qui pourrait se produire aussi à Novalaise, au col de la Crusille, si rien n'est fait. Pourtant, avec six espèces et près de 6 700 individus recensés en 2015, cet endroit est l'un des plus importants sites de reproduction d'amphibiens du département.

### Petite explication écolo-géographique

Les amphibiens utilisent différents milieux naturels pendant l'année. Leurs quartiers de vie terrestre sont situés au nord de

la route, mais leur principale zone de reproduction est localisée au sud de celle-ci, dans la zone de marais. À la fin de l'hiver et uniquement lorsque certaines conditions météorologiques (absence de vent, humidité et température suffisantes) sont réunies, les populations d'amphibiens quittent leur refuge terrestre et traversent la route départementale pour rejoindre le marais. Cette migration saisonnière très concentrée dans l'espace et dans le temps explique que le phénomène d'écrasement puisse être massif et anéantir des populations locales entières d'amphibiens au fil des ans, sans parler du risque qu'il génère pour les automobilistes.

### Un passage de relais entre citoyens et élus, pour des « passages à petite faune »

#### À l'origine

Pour éviter cet écrasement, depuis dix ans, chaque année, des bénévoles se mobilisent à travers l'opération « Préservation des amphibiens » qui consiste à installer un dispositif temporaire de sauvegarde sur environ 350 mètres. Cette action, très contraignante (creusement d'une tranchée pour y fixer un filet et d'une quarantaine



--- AIRE DE PRÉSENCE DES AMPHIBIENS  
 → MIGRATION DES AMPHIBIENS AU PRINTEMPS  
 — ROUTE DÉPARTEMENTALE / ZONE D'ÉCRASEMENT  
 ■ MARAIS / SITES DE REPRODUCTION

de trous pour y enfoncer des seaux, mais aussi récupération des amphibiens dans les seaux chaque jour, pendant 30 à 40 jours), a permis d'éviter la chute, voir la disparition de la population d'amphibiens au col de la Crusille. En revanche, les bénévoles ont vu leurs forces s'affaiblir. Mais la connaissance qu'ils ont accumulée au cours de ces années a permis de transmettre aux collectivités des données précieuses pour que ces dernières puissent s'engager dans un projet de passages à petite faune pérennes, pour le bien de tous : usagers de la route, bénévoles, amphibiens... et aussi insectes marcheurs et petits mammifères (rongeurs, belettes, hérissons...).

### Le projet de passages à petite faune

Le site devrait être équipé de sept passages sous la chaussée. Des systèmes permettant de canaliser les amphibiens vers ces traversées seront également mis en place des deux côtés de la



DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS : GRENOUILLE AGILE, CRAPAUD COMMUN, TRITON ALPESTRE, TRITON PALMÉ, GRENOUILLE ROUSSE, SALAMANDRE TACHETÉE.



EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT

route. Les accès existants (accès champ, chemin...) seront aménagés avec des caniveaux-grilles pour permettre le maintien des accès véhiculés aux champs tout en piégeant les amphibiens. Prévu à l'automne 2019, cet aménagement marque ainsi l'aboutissement d'un partenariat fructueux entre le Département, la Commune, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et les associations locales.

### Les partenaires du projet

- L'association « Patrimoine Sauvage » à l'origine de l'opération « Préservation des amphibiens » sur le site et les bénévoles d'associations départementales (LPO) ou locales (fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette),
- les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles riverains de la route départementale 916,
- le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN Savoie), propriétaire ou gestionnaire par convention de plus de 4 hectares sur les marais et prairies humides du site,
- le Département, gestionnaire du réseau routier concerné et maîtrisant la compétence technique pour aménager les passages,
- la Commune de Novalaise, propriétaire en indivision avec le CEN Savoie du marais (2,5 hectares),
- l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, financeur principal de l'aménagement.

Christine Garin, responsable de service communication - sensibilisation - CEN Savoie

## C'est la dixième !

EN 2008 LE RUCHER ÉCOLE DE NOVALAISE VOYAIT LE JOUR SOUS L'IMPULSION DE ROBERT CARRON QUI ÉTAIT À CETTE ÉPOQUE LE PRÉSIDENT DE LA SECTION LOCALE DU RUCHER DES ALLOBROGES.

Robert a mené ce projet avec passion et nous avons tous profité de sa connaissance du monde des abeilles, de sa disponibilité et de sa pédagogie. Hélas, il nous a quittés en Avril 2018. Les apiculteurs ont décidé de nommer le rucher école : Rucher école Robert Carron lors de la célébration du dixième anniversaire de cette structure qui permet à chacun de s'initier à l'apiculture et d'entreprendre le projet d'installer un rucher dans son jardin. L'année qui vient de passer aura permis aux bénévoles de former une quinzaine

d'élèves apiculteurs avec un outil repensé et aménagé pour couvrir toutes les activités liées à l'élevage d'abeilles.

L'année 2018 a vu aussi l'arrivée du frelon asiatique sur l'avant pays savoyard. Un spécimen a été détecté à Saint Béron et cela n'est vraiment pas une bonne nouvelle pour l'ensemble de l'activité apicole de notre secteur.

*Vespa Velutina nigrithorax*, de son petit nom, est assez facile à identifier par sa livrée sombre, l'adulte est brun noir et apparaît de loin comme une tache sombre sur son nid. Il a aussi la particularité de chasser nos abeilles en escadrille, en vol stationnaire devant les ruches, il capture les abeilles, leur découpe la tête et emporte le reste dans son nid. Cette présence à la sortie des ruches stresse les abeilles qui ne



sortent plus pour le butinage, ce qui provoque l'effondrement des colonies. Cet insecte peut devenir agressif s'il sent son nid menacé, gardez donc vos distances... Une fiche d'identification est disponible sur le site frelonasiatique.mnhn.fr n'hésitez pas à nous alerter, par mail, si vous faites sa rencontre : rucherecole.avantpays73@gmail.com.

Thierry Bernardy



## La bibliothèque Robert Laude vous offre plus que des livres...

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROBERT LAUDE EXISTE DEPUIS 1980 ! DURANT CES NOMBREUSES ANNÉES, SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE A ÉVOLUÉ. ELLE SE SITUE DORÉNAVANT AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS (CÔTÉ COUR) ET DISPOSE D'UN VASTE PARKING À PROXIMITÉ.

La gestion de la structure est assurée « en direct » par la Commune. Pour ce faire, un agent public régisseur coordonne l'action de neuf membres bénévoles et organise les actions menées par le service. Durant l'été écoulé, un jeune lycéen domicilié sur le territoire, Romain, a proposé son aide en rejoignant ponctuellement l'équipe.



Le service municipal de lecture publique a proposé plusieurs animations durant l'année 2018 dont vous pourrez juger de la variété :

- en février, une table thématique sur le thème du Moyen-Âge,
- en mars, un atelier créatif intitulé « Livre et papier »,
- en avril, un spectacle de théâtre musical, « *Un rendez-vous peut en cacher un autre* » dans le cadre du dispositif « *Bib'en Scènes* » mis en place par la Direction du Livre/Savoie-biblio,
- en mai, l'intervention d'un artiste circassien musicien, Biel.



L'ARTISTE CIRCASSIEN MUSICIEN BIEL.



BIB'EN SCENES.

La bibliothèque municipale participe également à des manifestations culturelles comme :

- La sélection du prix littéraire Rosine Perrier : chaque année d'avril à septembre, le public adulte peut découvrir les 12 romans en lice et participer à la définition du lauréat en votant. L'auteur sélectionné reçoit son prix en octobre lors du Salon du livre d'Hermillon, en Maurienne.
- L'Opération *Premières Pages* dont la bibliothèque est lieu de retrait officiel de l'album - offert par le Département de la Savoie en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de la Savoie et la MSA-Alpes du Nord – aux enfants, nés ou adoptés en Savoie, durant l'année précédente. L'ouvrage a été sélectionné par un jury composé de professionnels des métiers du livre et de la Petite Enfance.

La structure organise chaque automne plusieurs rendez-vous, notamment deux matinées d'accueils spécifiques dédiées aux familles fréquentant La Ronde des Lutins et aux professionnelles du Relais d'Assistants Maternelles, un spectacle en lien avec l'album offert. Le 13 octobre, les deux séances du spectacle-atelier « Chanchasignes » proposé par Cindy Troille (Mes Mains Parlent) ont rassemblé 80 adultes et enfants !



Le Mois du Film Documentaire qui se tient dans les bibliothèques chaque année en novembre. Pour sa troisième participation, la structure a proposé au public quatre soirées (un film différent par soirée) dont une projection accompagnée par le

réalisateur de l'œuvre projetée (Monsieur Philippot pour « *Gildas a quelque chose à nous dire* ») suivie d'un moment convivial favorisant les échanges entre invité et public.

Le service municipal de lecture publique représente également un lieu ressource pour plusieurs établissements ou groupes du territoire :

- les classes des trois écoles de la commune,
- le groupe *Lire et Faire Lire* qui intervient au sein de l'école maternelle et de l'école élémentaire, afin de communiquer aux enfants le plaisir d'écouter des histoires,
- le centre socioculturel AEL dans le cadre des accueils de loisirs,

le multi-accueil : un groupe de tout-petits rend régulièrement visite à la bibliothèque pour choisir des livres que les animatrices leur liront au retour dans la structure.

Deux nouveautés sont à noter :

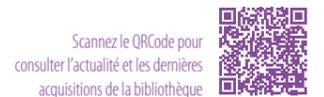
- en octobre, la bibliothèque a rejoint le réseau des bibliothèques de l'avant-pays savoyard,
- en novembre, un nouveau service est mis à la disposition du public en situation de handicap (renseignements et inscriptions à la bibliothèque, sur rendez-vous).

Retrouvez-nous durant les permanences (12 heures d'ouverture hebdomadaires quasiment toute l'année) :

- mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,
- jeudi de 16 h à 19 h 30, en période scolaire uniquement,
- samedi de 10 h à 12 h.

Vous pouvez consulter les infos pratiques et l'actualité de la bibliothèque municipale, ainsi que la liste des dernières acquisitions, sur le site internet de la Commune [www.novalaise.fr](http://www.novalaise.fr), rubrique éducation-culture.

Corinne Le Moël



Scannez le QRCode pour consulter l'actualité et les dernières acquisitions de la bibliothèque

## Boîte à livres, boîte à lire !

Nées d'un mouvement initié aux États-Unis et qui s'est exporté depuis quelques années dans certaines villes françaises, les boîtes à livres, parfois également appelées boîtes à lire, permettent de profiter de livres en libre-service. Le principe est simple, il s'agit d'installer dans un lieu public une boîte dans laquelle il est possible de déposer, échanger ou emprunter un livre gratuitement et sans aucune contrainte, si ce n'est bien sûr de respecter l'initiative en rapportant les livres en bon état.

Ce système qui favorise l'accès à la culture offre à chacun la possibilité de découvrir des œuvres ou de déposer un livre avec l'intention de faire partager à d'autres le plaisir de sa lecture. Généralement conçues par des artistes locaux ou des services municipaux, ces bibliothèques de rue élisent domicile dans des lieux de passage, des parcs ou près d'établissements publics.

Depuis deux ans, les Lions Clubs ont promu l'installation de plus de 950 petites bibliothèques de rue, dans les villes et villages de France, qui permettent, à l'image de la fontaine du village, de se réunir autour d'une valeur universelle : le Livre.

À l'initiative de Yvette Quay, membre du Club Lyon Aéroport, et en partenariat avec la municipalité de Novalaise, il a été installé une Boîte à livres dans notre village.

Elle permettra pour tous, et à tous âges, un accès à la lecture gratuit 24 h/24 h.

L'inauguration a eu lieu le samedi 15 septembre, en présence de Monsieur le maire, Denis Guillermard, et Yvette Quay, membre du Lions Club, qui a beaucoup œuvré pour cette belle action.

Gilles Gros, adjoint





## Printemps du livre en Savoie : des rencontres à ne pas manquer

LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS SAVOYARDS A CHOISI DE METTRE À L'HONNEUR L'ÉCRITURE EN ORGANISANT SON PRINTEMPS DU LIVRE DANS LA COMMUNE DE NOVALAISE, LE 7 AVRIL 2019.

Martine Marsat, auteure, membre du conseil d'administration de la Société des auteurs savoyards, Nanceyarde, est chargée d'organiser cette manifestation culturelle. À cette occasion, l'Association des amis de San-Antonio sera l'invitée d'honneur : un hommage à Frédéric Dard qui publia sous le pseudonyme célèbre de San-Antonio. L'auteur mondialement connu a résidé au bord du Lac d'Aiguebelette, lequel l'a inspiré pour plusieurs de ses romans. Cette journée du 7 avril 2019 sera précédée de diverses manifestations : conférences, rencontres avec des auteurs, émissions de radio et de télévision. Rencontres pour donner à comprendre l'art d'écrire et de déchiffrer le monde d'hier et d'aujourd'hui.



Des concours de textes collectifs ou individuels : poésies, contes et nouvelles, seront organisés avec les établissements scolaires des communes du Lac autour du thème : le lac d'Aiguebelette. Un comédien sera présent pour lire et dire les textes primés qui seront également exposés avec leurs illustrations. Les élus de Novalaise et de ses environs qui savent si bien promouvoir notre

patrimoine local seront également conviés à participer. Le printemps du livre nous rappelle la puissance de l'art littéraire, une clé pour mieux comprendre et mieux construire le monde et une invitation à Novalaise pour une manifestation à ne pas manquer.

*Martine Marsat*

### Frédéric Dard, tout un roman

« Je suis le plus paisible des tourmentés, le plus suave des violents, le plus joyeux des ravagés » (*Ici Paris*, avril 1999). C'est dans ces termes que le romancier de génie se décrivait lui-même.

En 1966, en pleine gloire (l'année d'avant son *Histoire de France vue par San-Antonio* s'est vendue en premier tirage à 1 500 000 exemplaires), il nous délivre son fameux *Tango chinetoque* où il « pousse le bouchon assez loin » en faisant amerrir son fameux commissaire San-Antonio, flanqué du non moins fameux inspecteur principal Bérurier, dans le lac d'Aiguebelette. Ils avaient tout simplement volé une fusée aux chinois pour rentrer en France !!! Élémentaire mon cher Watson...

La première épouse de Frédéric, originaire de Gerbaix lui fit découvrir la Savoie dont il tomba amoureux au point de faire construire une résidence secondaire juste au

bord du lac d'Aiguebelette, résolument avant-gardiste (elle est intégrée maintenant au sein de la base nautique). Son fils Patrice qui a repris le flambeau à la mort de son père y a écrit plusieurs tomes des « nouvelles aventures de San-Antonio ». Si vous voulez connaître la suite, rendez-vous à Novalaise le 7 avril 2019.

Vous comprendrez comment Frédéric Dard a pu dire qu'il avait écrit toute son œuvre avec seulement 300 mots et qu'il avait inventé tous les autres...

Alors, Frédéric Dard, un géant de la littérature ? Non, de son propre aveu, un « obèse » de la littérature.

Au fait, savez-vous que cet écrivain surdoué, mais angoissé nous a gratifié d'une œuvre considérable : 350 millions de livres vendus en 50 ans de carrière ?

Époustouflant, dirait Béro en langage châtié !

*Gérard Reymond, vice-président des Amis de San-Antonio*

## Une nouvelle initiative territoriale : le festival des cabanes du lac d'Aiguebelette

AU GRÉ DU HASARD, AU DÉTOUR D'UN CHEMIN, DANS UN SOUS-BOIS OMBRAGÉ, AU MILIEU D'UN GUÉ, ISOLÉE AU CŒUR D'UNE PRAIRIE OU EN SURPLOMB D'UN PANORAMA A COUPER LE SOUFFLE, LÀ OÙ L'ON NE S'Y ATTENDRAIT PAS, QUELQUES CONSTRUCTIONS ÉPHÉMÈRES, VÉRITABLES ŒUVRES D'ART, ONT FLEURI SUR LE TERRITOIRE.

Depuis le mois de juin, quelques cabanes se sont en effet invitées ici ou là pour nous tirer, le temps d'un instant, hors du quotidien et nous inviter à redécouvrir la qualité des paysages qui nous entourent.

Au nombre de six pour cette première édition, elles interrogent, questionnent, font parler, rire, jouer, déambuler... Ainsi, aller à leur rencontre, c'est l'occasion de sillonner le territoire, en allant d'une commune à l'autre pour en prendre plein les yeux...

Ce festival a été imaginé pour la communauté de communes des sources du lac d'Annecy, il y a trois ans, et c'est une rencontre fortuite avec la Haute-Savoie qui est à l'origine de cette déclinaison

sur notre territoire. Le concours est ouvert à des concurrents du monde entier dès novembre, puis un jury d'experts sélectionne les meilleures propositions architecturales en avril. La consécration passe alors par la construction puisque les gagnants se voient récompensés en réalisant eux-mêmes ce qu'ils ont imaginé. Ensuite, le mois de juin se place sous le signe de la rencontre puisqu'il est consacré à l'accueil des architectes et à la construction de leurs projets. Parfois il y a un fossé entre l'idée et la réalisation de celle-ci, tout ne se passe pas toujours comme prévu car c'est parfois plus complexe qu'il n'y paraît... L'alchimie arrive justement à ce moment précis, lorsque les conseils ou les coups de main sont réconfortants et essentiels pour toucher au but.

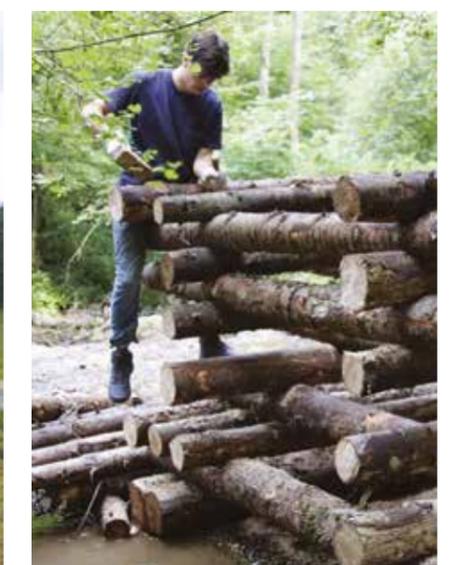
Au-delà du concours et de la créativité qu'il engendre, ce festival, c'est avant tout un prétexte à la rencontre et à l'entraide. En effet, les cabanes sont rarement construites uniquement par les architectes mais aussi grâce au savoir-faire de citoyens du territoire qui viennent

prêter main forte et donner un conseil éclairé. Ainsi, si ces cabanes en bois ont été créées pour souligner nos paysages d'exception, et nous pousser à redécouvrir notre âme d'enfant... Elles permettent surtout la rencontre et l'échange d'expériences. On touche ici à l'essence même de la Culture comme outil au service du territoire qui permet de créer du lien, de susciter la rencontre et l'échange tout en nous permettant de nous évader du quotidien en prenant du plaisir à découvrir, à observer pour ensuite nous permettre d'échanger en confrontant nos points de vue.

N'hésitez pas à pousser la porte, soyez curieux c'est permis, et dites-nous quelle est votre préférée... Vous pouvez voter pour votre coup de cœur grâce au QRCode ou en allant sur le site : [www.lefestivaldescabanes.com](http://www.lefestivaldescabanes.com)

*Stéphanie Court-Fortune Weibel,  
vice-présidente en charge  
de la culture CCLA*

Scannez le QRCode et votez  
pour votre cabane préférée





## La chasse, partageons l'espace

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE SAVOIE REPRÉSENTE LES INTÉRÊTS DES QUELQUES 8 000 ADHÉRENTS CHASSEURS ET DÉTENTEURS DE DROITS DE CHASSE AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RELATIVEMENT COMPLEXE TANT LES ENJEUX SONT DIVERS ET LES ACTEURS VARIÉS.

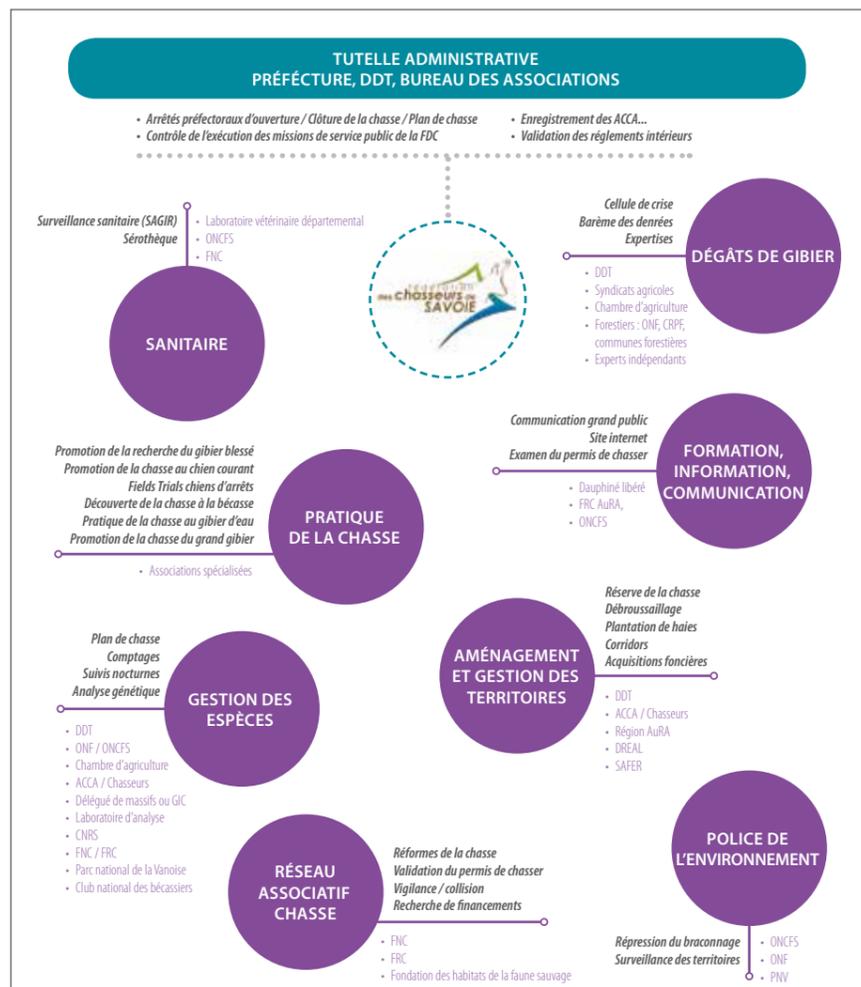
Il est dès lors aisé de comprendre que la FDC ne décide pas de tout et surtout pas toute seule. Mais alors qui fait quoi ?

### L'AICA Nances – Novalaise

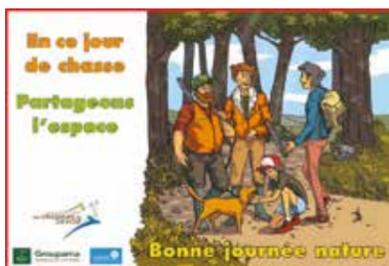
Les deux communes se sont regroupées en AICA. Elles accueillent chaque année de nombreux usagers de la nature. Les chasseurs en font partie. Nous tenons à communiquer envers nos concitoyens dans le but d'assurer un partage de la nature respectueux de toutes les activités.

La période de chasse s'étale du second week-end de septembre à la mi-janvier (une ouverture anticipée peut se produire en cas de dégâts aux cultures).

Pendant cette période, la chasse est fermée le mardi et le vendredi. La chasse au grand gibier est pratiquée en équipe avec un responsable d'équipe qui donne les consignes pour l'action de chasse. Les chasseurs participants doivent respecter les règles élémentaires de sécurité de la chasse, telles que l'interdiction de tirer dans une direction dangereuse, la pratique du tir fichant sur un animal autorisé et identifié. Malgré toutes ces mesures une chose est certaine, la pratique de la chasse s'effectue avec des armes à feu. De ce fait, elle génère des détonations qui peuvent surprendre les personnes présentes. Pour autant, une détonation dans la nature n'implique pas un danger pour la personne qui l'entend. Sachons ensemble partager notre belle nature et si quelques détonations viennent troubler la quiétude des lieux, que représente ces quelques secondes de bruit au regard d'une balade qui dure plusieurs heures ?



Alors si vous croisez des chasseurs au cours de vos promenades, n'hésitez pas à aller à leur rencontre pour vous informer de l'organisation de la chasse. N'hésitez pas à vous revêtir de vêtements colorés car le mimétisme de nos grands gibiers n'est jamais compatible avec du rose, rouge, vert, jaune ou orange fluorescent.



François Lopez, conseiller municipal



## L'AS Novalaise franchit le cap des 200 licenciés

LE FOOTBALL FRANÇAIS SE PORTE BIEN : APRÈS LA DEUXIÈME VICTOIRE EN COUPE DE MONDE ACQUISE PAR NOTRE ÉQUIPE NATIONALE EN RUSSIE, NOTRE PAYS ORGANISERA LA COUPE DE MONDE FÉMININE EN 2019.



Cela se ressent dans nos clubs et l'AS Novalaise va dépasser le cap des 200 licenciés cette saison 2018-19. Ainsi c'est près de 16 équipes qui représenteront Novalaise tous les week-ends sur les différents terrains savoyards. Nos jeunes de 14 ans à 19 ans évolueront eux avec le Groupement de l'avant-pays Savoyard (GAPS). Avec les clubs de l'AS La Bridoire et l'US Pontoise, le GAPS permettra de promouvoir et d'améliorer la pratique du football au travers d'un projet sportif en leur permettant de continuer la pratique de leur sport sur notre bassin de l'avant-pays Savoyard.

Après une première année de découverte, notre équipe féminine sénior affiche une belle santé avec 21 joueuses inscrites dont la plupart découvre le football. L'enthousiasme des « filles » se ressent en dehors du

terrain avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et un engouement des spectateurs. Nombre de ces joueuses se sont également investies au sein du Conseil d'Administration en apportant un nouveau regard sur la vie de notre club. Par exemple, chaque joueuse Senior est la « marraine » d'une jeune joueuse féminine.

En plus de l'animation que les matchs apportent dans notre commune, l'ASN organise également des soirées (cette année ce sera : le loto le 15 décembre et un dîner dansant le 2 février 2019) et participe à la vie communale avec notamment le forum des associations et le 14 juillet.

2018 est aussi l'année de la remise du Label Jeunes FFF pour trois ans par le district de Savoie. Cette distinction récompense le travail du club en termes d'organisation, de formation de ses éducateurs et de l'accueil des licenciés.

Mais pour pérenniser tout ce travail, l'ASN a besoin de renforcer son équipe d'éducateurs, ses dirigeants et d'améliorer ses infrastructures. Aussi n'hésitez pas à venir les rencontrer, pour échanger et permettre d'améliorer encore notre association.

Frédéric Mantel,  
président AS Novalaise



## Aviron : belle réussite des élèves du collège de l'Épine

Félicitons nos jeunes rameurs pour leur très belle performance aux championnats de France d'aviron à Mâcon. Ils terminent à la 6<sup>e</sup> place au classement général sur 23 collèges présents.

Une magnifique 3<sup>e</sup> place de l'équipage des filles, les garçons terminent à la 10<sup>e</sup> place et l'équipage mixte à la 14<sup>e</sup> place. Un beau week-end de printemps ensoleillé avec un groupe soudé qui a donné le maximum à chaque course.

Félicitations à tous, élèves, professeurs et animateurs sportifs.





## 2019 année électorale Les Européennes

2019 EST L'ANNÉE DU RENOUVELLEMENT COMPLET DU PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG. LA DERNIÈRE FOIS ÉTAIT EN 2014. LES 27 ÉTATS MEMBRES, SANS LA GRANDE-BRETAGNE, DÉSIGNERONT AU TOTAL 705 DÉPUTÉS QUI SIÉGERONT POUR UNE DURÉE DE CINQ ANS.

Pour la France, les élections auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les électeurs désigneront au suffrage universel direct à un tour, leurs 79 eurodéputés. Il n'y a pas de découpage du pays en circonscriptions, contrairement à 2014 : les candidats seront les mêmes sur tout le territoire. En 2018 pour la première fois, certaines fonctions seront interdites : lobbyistes, conseillers spécialisés (dont les avocats), gérants de sociétés de conseil... De même la loi sur le cumul des mandats a été renforcée en 2014 et s'appliquera en interdisant aux maires, présidents et vice-présidents de conseils régionaux, départementaux, ou de toute autre collectivité territoriale d'être candidats. Cela va écarter bien des ténors et professionnels de la politique. Le fonctionnement et les champs d'action des instances européennes sont complexes et impossibles à présenter en quelques lignes ; en revanche, on peut parler de deux grandes compétences

qui concernent à l'échelon local notre territoire : l'environnement et l'agriculture. L'environnement est défendu par l'Union Européenne au travers de normes sévères et de plans de gestion : par exemple les normes sur la qualité de l'eau (potable ou de baignade), les contrôles de la pollution de l'air, les produits chimiques autorisés ou non, la sécurité alimentaire, l'utilisation de phytosanitaires, d'antibiotiques, d'hormones... et pour les plans de gestion, on peut citer les SDAGE (Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) qui traitent de la gestion des milieux aquatiques, les zones Natura 2000 telles celles du Lac et des falaises de la Crusille, etc. La célèbre et très décriée PAC, Politique agricole commune, impacte la vie des agriculteurs en réglementant aides financières et prix minimum, sur fond de productivisme faisant la part belle aux exploitations sur-dimensionnées.

Nous ne sommes pas sur un territoire de production céréalière ou d'élevage de masse, mais au contraire, nous avons à défendre un modèle d'agriculture à taille humaine qui respecte la biodiversité et la qualité de l'alimentation. Sachant que les crédits européens de la PAC vont être revus à la baisse l'an prochain, pour dégager des fonds en



faveur de nouvelles priorités, la plus grande vigilance s'impose pour protéger ce qui peut l'être. Cette élection sera bien sûr extrêmement politisée, tous les partis, les grands comme les petits seront représentés, ce qui va donner une bonne trentaine de listes et autant de tracts électoraux pleins de promesses et de grandes intentions.

À Novalaise, cette élection n'attire pas les foules... Pour peu que le beau temps soit de la partie, le taux de participation est en général très bas, de l'ordre de 25 à 30 % des électeurs. Et en 2019, pour ne rien arranger, le 26 mai sera également le jour de la Fête des Mères. Les élus, aidés comme toujours de quelques bénévoles bienvenus (merci à eux !) seront de service toute la journée, avec deux bureaux de vote pour recevoir les électeurs. Venez nombreux faire votre devoir de citoyen et leur rendre visite !

Catherine Laude, adjointe

## Réel, le Réseau d'échanges équitables du lac d'Aiguebelette



Le Réel d'Aiguebelette est un réseau d'échanges équitables, né d'une initiative d'habitants de l'avant-pays savoyard. Il compte près de 80 adhérents qui se rencontrent autour du don, du troc, du prêt et/ou mutualisation, du partage de savoirs et d'échanges de services afin de découvrir et communiquer leurs talents par ces échanges sans argent. Le Réel s'organise autour d'un tableau mobile qui présente les différents échanges

possibles, celui-ci est visible lors des événements (ZIG : Zone impromptue de gratuité) et des permanences tenues les premiers dimanches matin du mois à « l'épicerie du coing » à Novalaise, où les nouveaux adhérents peuvent s'inscrire. La cotisation de l'adhésion est d'un montant libre et conscient. Les adhérents peuvent ensuite consulter le site internet : [reelaiguebelette.fr](http://reelaiguebelette.fr)

Agnès Bessonnat



## Des aides pour vos travaux de rénovation

L'OPAH DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD ET DE LA CHARTREUSE : DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ! PROLONGATION DE DEUX ANS, JUSQU'EN OCTOBRE 2020.

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 46 communes de l'Avant-pays Savoyard et de la Chartreuse,

- vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire,
- vous souhaitez faire des travaux.

Quels travaux sont aidés ?

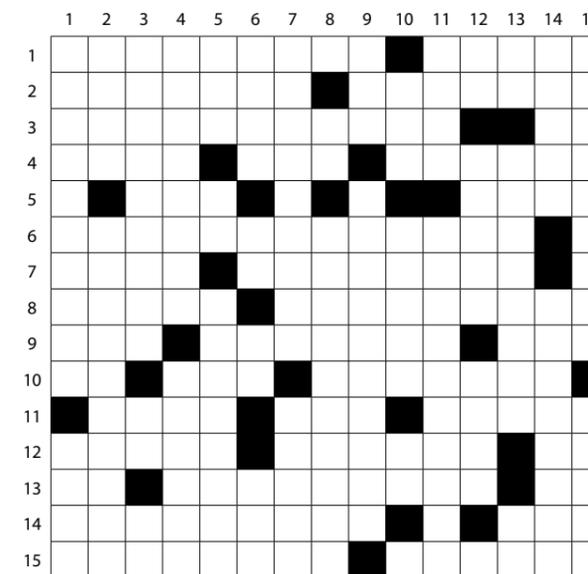
- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier

avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 400 522 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.



## La grille de Catherine



Horizontalement

1. Fleur du printemps - Sec
2. Gym des années 80 - Phrases
3. Période de sécurité sanitaire - Réduction de nouvelle Calédonie
4. Laboratoire pharmaceutique - Le sien - Pierre précieuse
5. Poil aux yeux - Capitaine de sous-marin
6. Redémarrer à zéro
7. Séjour insulaire de Bonaparte - Cages à poissons
8. Ville de l'Oklahoma - Objet usuel
9. Et tous les autres dans le désordre - Grand messe politique - Dévêtus
10. Lettres d'Élise - Bureau d'enquêtes américain - Tiges de paille
11. Ville du Jura - Pas cuit - Agile et rapide
12. Ranger - Il a fait le buzz sur la lune en 1969 - Note
13. Exploitations ostréicoles - Démonstratif
14. Se tiennent à distance des paroissiens - Le cinéma est le septième
15. Supposez - En position dominante

Verticalement

1. Fleur de printemps - Ensemble de tentes
2. À l'envers : frousse - Résolus - Morceau de verre
3. Colérique - Chose dérangée
4. Amas glaciaires - Les 1 horizontal et vertical en sont
5. Morceau de kebab - Mesure chinoise - Ville du Bugey

6. Rouges et blancs - Possessif - Acronyme pour Daech - Avec deux on peut taper dessus
7. Qualifie une grossesse extra-utérine (médecine) - Vieille rosse
8. 365 jours - Victoire napoléonienne
9. Tige porteuse de grains - Banalités
10. Ils font sentir leur poids avec l'âge - Prénom - Au cœur de la terre

11. Société d'autoroute - Unique en son genre
12. Tranche de rosbif - Chaussent les roues - Ville du RC
13. Pronom - Passent du blanc au brun au printemps - Prend le roi
14. Toile dont on fait les jeans - Il sait où est le chat de la mère Michel
15. Victimes de vols par tromperie - Aspects

Solution page 35



# C1, la ligne de bus Novalaise - Chambéry

St-Alba de-Montbel Le gué des Planches	St-Alban de-Montbel Salle François Cachoud	Novalaise Salle polyvalente	Nances Safrafière	Nances AREA	Chambéry Gare routière - STAC	Chambéry Lycée Louis Armand	Chambéry Lycée Monge - STAC	
6.35	6.38	6.50	6.52	6.57	7.17	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven
6.55	6.58	7.15	7.16	7.22	7.40	-	7.50	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, en période scolaire zone A
6.55	6.58	7.15	7.16	7.22	7.40	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, vacances scolaires zone A Sauf du 29/07/19 au 23/08/19
-	-	7.15	-	7.22	7.40	7.55	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, en période scolaire zone A
7.00	7.03	7.20	7.21	7.27	7.45	-	-	Sam
-	-	7.50	7.52	7.57	8.15	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, en période scolaire zone A
7.45	7.49	8.00	8.02	8.07	8.25	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19
13.15	13.18	13.30	13.32	13.40	13.55	-	-	Lun, Mar, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19 Mer, vacances scolaires zone A sauf du 29/07/19 au 23/08/19 Sam, en période scolaire zone A
14.15	14.18	14.25	14.27	14.35	14.50	-	-	Mer, en période scolaire zone A



Conditions de circulation

Chambéry Lycée Monge - STAC	Chambéry Lycée Louis Armand	Chambéry Gare routière - STAC	Nances AREA	Nances Safrafière	Novalaise Salle polyvalente	St-Alban de-Montbel Salle François Cachoud	St-Alban de-Montbel Le gué des Planches	
12.15	-	12.25	13.35	12.40	12.45	12.59	13.01	Sam, en période scolaire zone A
12.15	-	12.25	13.35	12.40	12.45	-	-	Mer, en période scolaire zone A
-	-	12.25	12.35	12.40	12.45	12.59	13.01	Lun, Mar, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19 Mer, vacances scolaires zone A sauf du 29/07/19 au 23/08/19
13.10	13.25	13.40	13.49	13.54	13.59	14.07	14.10	Mer, en période scolaire zone A
-	-	16.30	16.40	16.45	16.50	17.03	17.06	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19
-	-	17.10	17.20	17.25	17.30	17.43	17.46	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19
-	-	17.45	17.55	18.00	18.05	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sen période scolaire zone A
-	17.40	18.00	18.10	18.15	18.20	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19
18.00	-	18.15	18.25	18.30	18.35	18.48	18.51	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, en période scolaire zone A
-	-	18.15	18.25	18.30	18.35	18.48	18.51	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, vacances scolaires zone A
-	-	19.15	19.25	19.30	19.35	19.48	19.51	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/19 au 23/08/19



Conditions de circulation

Tarifs : aller simple : 4,50 € ; aller-retour : 7,80 € ; abonnement mensuel : 44.60 € ; abonnement mensuel combiné STAC : 54.60 €

Informations et réservations au 09 70 83 90 73 (appel non surtaxé) ou sur le site [mobisavoie.fr](http://mobisavoie.fr)



# Carnet 2017

## Décès



- Asset Jeannette - 5 mai
- Berier Pascale - 16 novembre
- Borgey Maurice - 22 mai
- Brosse Jeanne - 20 novembre
- Carron Jacques - 21 octobre
- Cattaud Paulette - 25 février
- Charpine Jeannine - 5 février
- Curtil Maurice - 21 avril
- Damevin Madeleine - 21 avril
- Deschamps Francisque - 18 novembre
- Escobar Paul - 27 novembre
- Fenouillet Marthe - 26 octobre
- Gay-Lancermin Juliette - 1<sup>er</sup> juin
- Girerd-Potin Gabrielle - 12 juin
- Guzzo Marie - 14 novembre
- Jargot Aurélie - 9 octobre
- Laude Monique - 23 juin

- Momo Ascension - 26 septembre
- Monniez Marcel - 13 avril
- Moulin Marcelle - 30 septembre
- Robin André - 3 septembre
- Rochard Jacques - 15 juin
- Rochat Théodora - 8 juillet
- Simonin Jean-Luc - 8 août



## Naissances

- Berger-Sabattel Léane - 29 août
- Chichignoud Maxence - 7 septembre
- Delaigue Tom - 3 juin
- Garel Ruben - 8 septembre
- Guyot Eloïse - 17 juin
- Henonin Arnaud Louve - 21 juillet
- Moulin Samuel - 26 décembre

## Mariages

- Arnau Eddy et Bacchiocchi Sophie - 27 mai
- Barrailh Justin et Ternisien Élodie - 29 avril
- Blampain Stéphane et Jarlaud Nathalie - 15 septembre
- Dubuisson Sébastien et Jarlaud Valérie - 3 juin
- Escolier David et Luquain Audrey - 29 juillet
- Fillion-Robin Sébastien et Kalajian Lucie - 24 juin
- Leblanc Jean-Philippe et Coursin Séverine - 27 mai
- Rethore Christian et Proville Émilie - 10 juin
- Reynier Albert et Viala Véronique - 26 août
- Sicre Olivier et Iacono Laurence - 3 juin
- Stenuit Mathieu et Guigon Patricia - 1<sup>er</sup> juillet



## Dossier de mariage

Pièces à fournir :

- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois
- Certificat de domicile
- Pièce d'identité
- Si contrat de mariage : certificat du notaire

## Extrait d'acte de mariage

Lieu de délivrance : mairie du lieu du mariage

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou livret de famille

Par courrier : indiquez vos coordonnées précises et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

## Extrait d'acte de naissance

Lieu de délivrance : mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou livret de famille  
Par courrier : indiquez vos coordonnées précises et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

## Décès

Lieu de délivrance : mairie du lieu du décès

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de la personne décédée
- Certificat de décès du médecin



Solution de la grille de Catherine, page 33

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	R	I	M	E	V	E	R	E	A	R	I	D	E	
2	A	E	R	O	B	I	C	P	A	R	O	L	E	S	
3	Q	U	A	R	A	N	T	A	I	N	E	N	C		
4	U	P	S	A	S	O	N	S	A	P	H	I	R		
5	E	C	I	L	P	P	N	E	M	O					
6	R	E	I	N	I	T	I	A	L	I	S	E	R	Q	
7	E	L	B	E	A	Q	U	A	R	I	U	M	U		
8	T	U	L	S	A	U	S	T	E	N	S	I	L	E	
9	T	C	E	M	E	E	T	I	N	G	N	U	S		
10	E	I	F	B	I	E	T	E	U	L	E	S			
11	D	O	L	E	C	R	U	L	E	S	T	E			
12	C	A	S	E	R	A	L	D	R	I	N	U	T		
13	A	H	U	I	T	R	I	E	R	E	S	C	A		
14	M	E	C	R	E	A	N	T	S	R	A	R	T		
15	P	R	E	S	U	M	E	Z	D	E	S	S	U		



## Numéros utiles

### **Mairie - [www.novalaise.fr](http://www.novalaise.fr)**

Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise  
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - [novalaise@wanadoo.fr](mailto:novalaise@wanadoo.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h  
Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h  
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

### **Bibliothèque**

Tél. : 04 79 28 79 28 - Horaires d'ouverture :  
Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h  
Jeudi de 16 h à 19 h 30 (uniquement en période scolaire)  
Samedi de 10 h à 12 h

### **Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA)**

Cusina - 572 route d'Aiguebelette - 73470 Nances  
Tél. : 04 79 28 78 64 - [ccla@ccla.fr](mailto:ccla@ccla.fr)

#### Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

### **Office du tourisme du lac d'Aiguebelette**

Tél. : 04 79 36 00 02

### **Déchetterie**

360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier  
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

Lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h

Vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

Lundi de 13 h 30 à 18 h

Vendredi de 13 h 30 à 18 h

Mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

### **Centre socio-culturel du Lac d'Aiguebelette (AEL)**

Point relais CAF : 04 79 28 57 39

**EHPAD - Résidence du Lac d'Aiguebelette** : 04 79 26 41 90

### **SIVU du groupe scolaire de Novalaise**

Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise  
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise  
Tél. : 04 79 28 98 40 - [sivu.ecoles.novalaise@orange.fr](mailto:sivu.ecoles.novalaise@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi de 8 h 15 à 11 h 45, mercredi de 8 h 15 à 11 h 45  
et de 13 h 15 à 16 h 45, jeudi de 15 h 45 à 17 h 45

**École maternelle** : 04 79 28 72 67

**École élémentaire** : 04 79 28 74 80

**École Notre Dame** : 04 79 28 76 62

**Collège** : 04 79 28 70 42

**Multi-accueil Lépin-le-Lac - Novalaise** : 04 79 72 22 93

**Notaires associés** : 04 76 31 53 30

**Gendarmerie** : 17 - **Service médical d'urgence** : 15

**Pompiers** : 18 ou 112

**Assistante sociale** : prendre RDV au CPAS  
de Saint-Genix-sur-Guiers : 04 76 31 51 95

**ADMR** : 04 79 28 78 82

### **Médecins :**

D<sup>r</sup> Aymoz Hervé : 04 79 28 79 85

D<sup>r</sup> Besseau Fanny : 04 79 28 72 80

D<sup>r</sup> Lagoutte Laurence : 04 79 28 79 85

D<sup>r</sup> Dufaitre Mathieu : 04 79 28 72 80

**Dentiste** : D<sup>r</sup> Chartier Gaël : 04 79 75 58 21

**Diététicienne** : Vanholme Sophie : 06 71 46 24 57

**Kinésithérapeute** : Claire Pascal : 04 79 28 77 78

**Ostéopathe** : Barnave Vincent : 04 79 33 51 42

**Kinésithérapeute / ostéopathe** : Kebedjis Cécile :  
09 83 98 71 82

### **Psychologue :**

Seguin-Bouvier Céline : 06 09 06 81 36

**Orthophoniste** : Quay Yvette : 04 79 28 73 70

### **Sage-femme libérale**

**(D.I.U. Acupuncture obstétricale) :**

Gros Catherine : 06 60 21 67 60

### **Pédicure - Podologue :**

Pomel Virginie : 04 79 28 96 83

**Infirmières** : 04 79 28 72 71

**Pharmacien** : D<sup>r</sup> Delaigui Vincent : 04 79 28 70 26

### **Opticien :**

Novalaise optique, Samuel Kilinc : 09 84 55 04 41

**Vétérinaire** : D<sup>r</sup> Le Dall Jean-Hugues : 04 79 28 76 50

*Ce bulletin a été réalisé par la commission Animation - Communication,  
composée, sous l'autorité de Denis Guillermand, maire de la commune et Gilles Gros, responsable de la commission, des membres suivants :  
Stéphane Diez, François Gautier, Isabelle Guillaud, Lysiane Perrier, Alain Plouzeau, Claudine Tavel*